

VAUCLUSE
le SUD des POSSIBLES

Rapport d'Activité des Services

2023



SOMMAIRE

Le mot de la Présidente

Le mot du Directeur Général des Services

Les Élus et l'Assemblée Départementale

Le Service de l'Assemblée

Organigramme des services

Le Vaucluse en chiffres

Le Vaucluse en cartes

Le Département en chiffres

Rétrospective 2023

INVESTIR DANS DES POLITIQUES COHÉRENTES DE STRUCTURATION DES TERRITOIRES DE PROXIMITÉ

Routes

Aménagement et développement du territoire

Protection civile

Transports

Environnement

Patrimoine et bâti

Habitat

Vaucluse ingénierie

INVESTIR POUR MIEUX VIVRE EN VAUCLUSE

Collèges

Culture et patrimoine

Sport et éducation populaire

INVESTIR DANS L'HUMAIN POUR UN VAUCLUSE SOLIDAIRE

Enfance et famille

Personnes âgées

Personnes handicapées

Action sociale et médico-sociale

Insertion et emploi

Réseau départemental de santé

INVESTIR POUR UNE MODERNISATION DE L'INSTITUTION DEPARTEMENTALE

Garantir le bon fonctionnement de la collectivité et développer une culture de service

Ressources humaines

Finances

Juridique et marchés

Informatique et systèmes d'information

Logistique

Communication

PARTICIPER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

L'agenda 21

Le rapport sur la situation en matière de développement durable

Le « 84 le magazine » consacre au développement durable

Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques publiques

La boîte à idées des agents



Dominique SANTONI
Présidente
du Département
de Vaucluse

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Un Département ancré dans la réalité

Pour être efficace et utile, l'action de notre collectivité doit répondre à deux exigences simultanément. La première est d'être fondée sur une vision claire des enjeux majeurs, la deuxième est d'être en mesure, de manière concrète, de faire preuve de réactivité et d'adaptation dans nos réponses aux besoins Vauclusiens.

Grâce au professionnalisme des services départementaux, grâce à l'engagement de l'ensemble des élus de l'Assemblée départementale, grâce aussi à la situation financière saine qui est la nôtre, le Département de Vaucluse est en mesure de faire face à ces deux exigences.

Ce rapport d'activité de l'exercice 2023 l'exprime parfaitement.

Investir, innover et anticiper tout en conservant la capacité d'investissement sont les bases solides de nos politiques publiques pour un Vaucluse plus dynamique et plus attractif malgré un contexte particulièrement tendu.

Assurer le quotidien, répondre à l'urgence, imaginer l'avenir, être présent pour tous et partout en Vaucluse ; nos actions sont concrètes et nos ambitions se veulent audacieuses et réalisables.

Sans compter sur l'accélération de la transition écologique et énergétique, défi pour lequel nous avons intensifié tous nos efforts pour promouvoir la sobriété énergétique, encourager les pratiques respectueuses de l'environnement et sensibiliser les Vauclusiens à la protection de notre écosystème.

Et comme vous le savez, le Département de Vaucluse s'est fortement engagé pour accueillir le passage de la flamme olympique le 19 juin 2024, et organise à cet effet de nombreux événements festifs autour de disciplines olympiques et paralympiques sur plusieurs sites du territoire, telle que l'opération parrainée par notre champion aptésien Michaël Guigou, « Le Vaucluse se prend aux jeux ».

C'est grâce à l'implication de tous que nous pourrons préparer un avenir meilleur pour le Vaucluse.



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Des enjeux forts pour l'avenir du Vaucluse



François MONIN
Directeur général
des services

Dans le contexte de crise qui est le nôtre depuis maintenant plusieurs années, les citoyens et les usagers ont à juste titre des attentes de plus en plus fortes en matière d'adaptation et de réactivité des services publics.

C'est dans cet esprit qu'ont été engagés les moyens du Département en 2023, ce dont rend compte le présent rapport d'activité des services.

Nos politiques de solidarité s'adaptent encore aux évolutions sociales : en matière de protection de l'enfance, de façon à équilibrer l'impératif de protection par le développement de plus de prévention ; en matière d'autonomie, pour prendre le virage domiciliaire et accompagner le repositionnement des établissements ; en matière d'insertion, une part significative par l'internalisation d'accompagnement des allocataires du RSA. Ainsi, 2023 a permis d'organiser l'intervention de 19 coordonnateurs de Parcours Activité Emploi qui assurent depuis janvier 2024 l'accueil et l'accompagnement d'allocataires du RSA.

Au titre de son plan Santé et pour pallier la carence de l'offre de soins généralistes, le Département a ouvert en 2023 trois centres de santé répartis sur le territoire à Avignon, Cadenet et Apt, et grâce auxquels plus de 1 000 Vauclusiens et Vauclusiennes ont déjà retrouvé un médecin traitant.

En appui aux 151 communes et aux 13 intercommunalités de Vaucluse, pour l'amélioration du cadre de vie, le développement des équipements de proximité, l'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics, le Département a poursuivi la mise en œuvre des différents dispositifs de contractualisation.

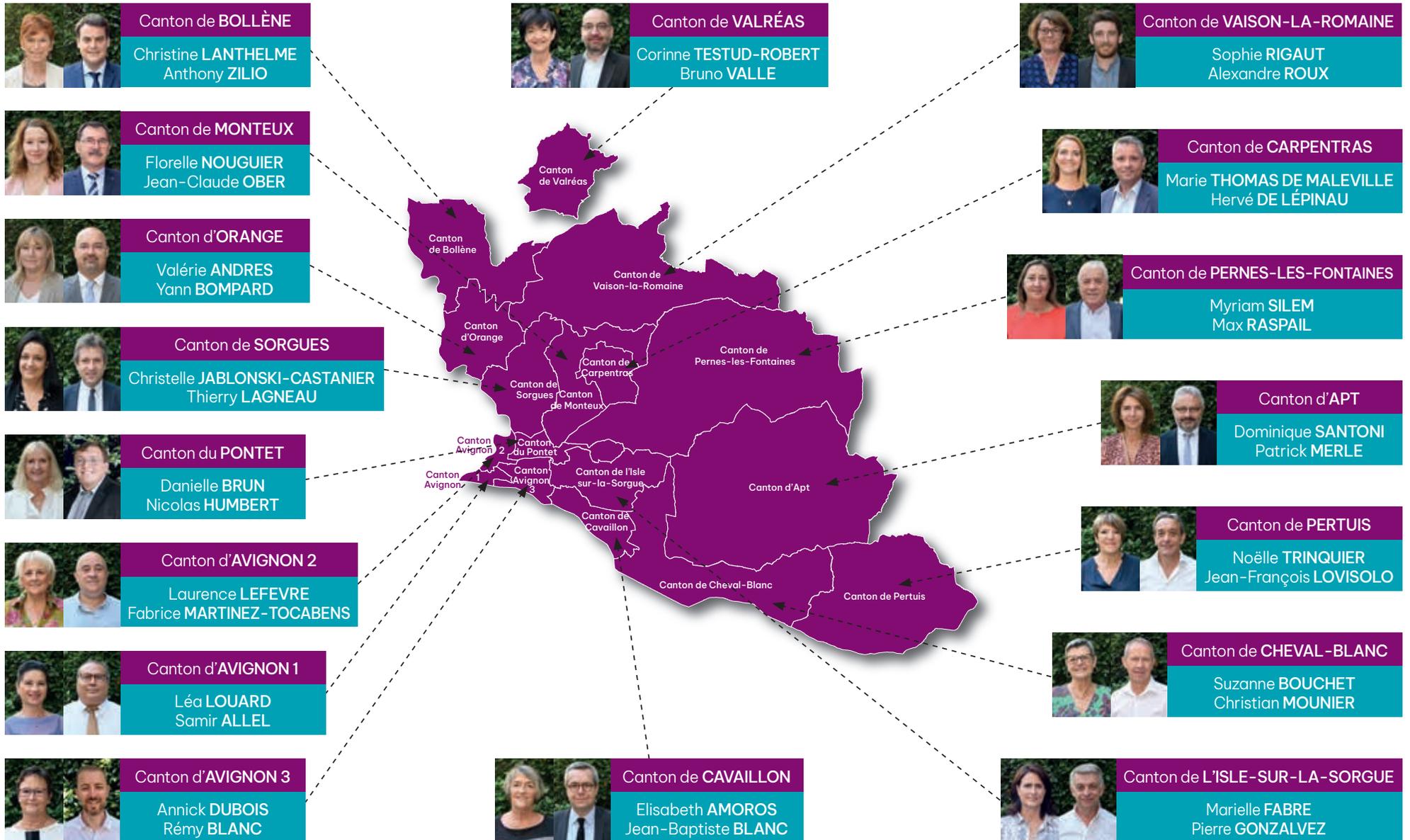
2023 a été une année faste pour les grands projets routiers : livraison de la dénivellation du passage à niveau à Petit Palais, le « PN15 », montée en puissance des travaux de l'aménagement de la future voie de contournement d'Orange, cadrage du planning général et fin des études préalables de l'amélioration du système d'échange de Bonpas, nouvelle progression des véloroutes, marquée par l'inauguration de la passerelle de l'Oiselay le 4 octobre.

Le rapport d'activité des services est aussi l'occasion de porter un regard sur les temps forts de 2023 : pose de la première pierre de Memento le 8 février, inauguration du nouvel EDeS d'Apt le 17 mars, lancement du portail Via Trajectoire Grand Age, le 7 avril. Nous avons été en mesure de poursuivre ainsi nos efforts en matière d'investissement avec un seul objectif : soutenir le développement de notre territoire en répondant aux attentes des Vauclusiens.

De la même façon, nous avons consacré des moyens importants pour soutenir les secteurs du tourisme, de la jeunesse, mais aussi de la culture, du sport. Nos priorités, dans le soutien du Département au monde associatif ont également été guidées par l'urgence écologique, objectif qui a également présidé à la formalisation du Plan d'actions pour la ressource en eau.

Les 2 771 agents, assistants familiaux compris, qui ont contribué en 2023 aux missions du Conseil départemental, chacun dans ses spécialités et domaines de compétence, se sont efforcés d'innover et d'imaginer l'avenir pour que le Vaucluse demeure d'année en année le Sud de tous les possibles.

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE



LES 9 COMMISSIONS THÉMATIQUES

COMMISSION AMÉNAGEMENT - ROUTES - TRAVAUX - SÉCURITÉ

Président
Thierry LAGNEAU

Membres
Corinne TESTUD - ROBERT
Patrick MERLE
Jean-François LOVISOLO
Max RASPAIL
Jean-Claude OBER
Samir ALLEL
Anthony ZILIO
Yann BOMPARD

COMMISSION CULTURE - CULTURE PROVENÇALE - PATRIMOINE

Présidente
Elisabeth AMOROS

Membres
Bruno VALLE
Patrick MERLE
Sophie RIGAUT
Rémy BLANC
Danielle BRUN
Samir ALLEL
Christine LANTHELME
Valérie ANDRES

COMMISSION AGRICULTURE - EAU - ALIMENTATION

Président
Christian MOUNIER

Membres
Christelle JABLONSKI-CASTANIER
Marielle FABRE
Alexandre ROUX
Jean-François LOVISOLO
Nicolas HUMBERT
Léa LOUARD
Christine LANTHELME
Yann BOMPARD

COMMISSION HABITAT

Présidente
Corinne TESTUD-ROBERT

Membres
Jean-Baptiste BLANC
Christelle JABLONSKI - CASTANIER
Annick DUBOIS
Myriam SILEM
Danielle BRUN
Samir ALLEL
Anthony ZILIO
Valérie ANDRES

COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Président
Pierre GONZALVEZ

Membres
Christian MOUNIER
Bruno VALLE
Laurence LEFEVRE
Myriam SILEM
Jean-Claude OBER
Léa LOUARD
Anthony ZILIO
Valérie ANDRES

COMMISSION ENFANCE - SOLIDARITÉS - HANDICAP

Présidente
Suzanne BOUCHET

Membres
Corinne TESTUD - ROBERT
Elisabeth AMOROS
Laurence LEFEVRE
Noëlle TRINQUIER
Marie THOMAS DE MALEVILLE
Léa LOUARD
Christine LANTHELME
Valérie ANDRES

COMMISSION ENVIRONNEMENT - INSERTION / JEUNESSE - TRÈS HAUT DÉBIT

Président
Patrick MERLE

Membres
Marielle FABRE
Christian MOUNIER
Fabrice MARTINEZ - TOCABENS
Annick DUBOIS
Florelle NOUGUIER
Léa LOUARD
Christine LANTHELME
Valérie ANDRES

COMMISSION SPORT - VIE ASSOCIATIVE - COLLÈGES

Présidente
Christelle JABLONSKI-CASTANIER

Membres
Elisabeth AMOROS
Bruno VALLE
Noëlle TRINQUIER
Rémy BLANC
Marie THOMAS DE MALEVILLE
Samir ALLEL
Anthony ZILIO
Yann BOMPARD

COMMISSION FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Présidente
Dominique SANTONI

Membres
Jean-Baptiste BLANC
Thierry LAGNEAU
Sophie RIGAUT
Jean-François LOVISOLO
Hervé De LEPINAU
Samir ALLEL
Anthony ZILIO
Yann BOMPARD





LE SERVICE DE L'ASSEMBLÉE

MISSIONS

- Organiser les séances du Conseil départemental et de la commission permanente
- Assurer le suivi et l'accompagnement de l'applicatif métier Airdélib auprès des agents et des élus
- Prendre en charge le suivi et la gestion des représentations du Département par les Conseillers départementaux au sein des organismes extérieurs

PERSPECTIVES 2024

Il est envisagé d'intégrer au service de l'Assemblée, la mission de référent de désignation des élus au sein des instances de gouvernance des satellites du Département, et de sensibiliser les agents sur ces missions.

EN CHIFFRES

5
séances publiques

7
commissions permanentes

156
rapports présentés en séance publique

284
rapports présentés en commission permanente

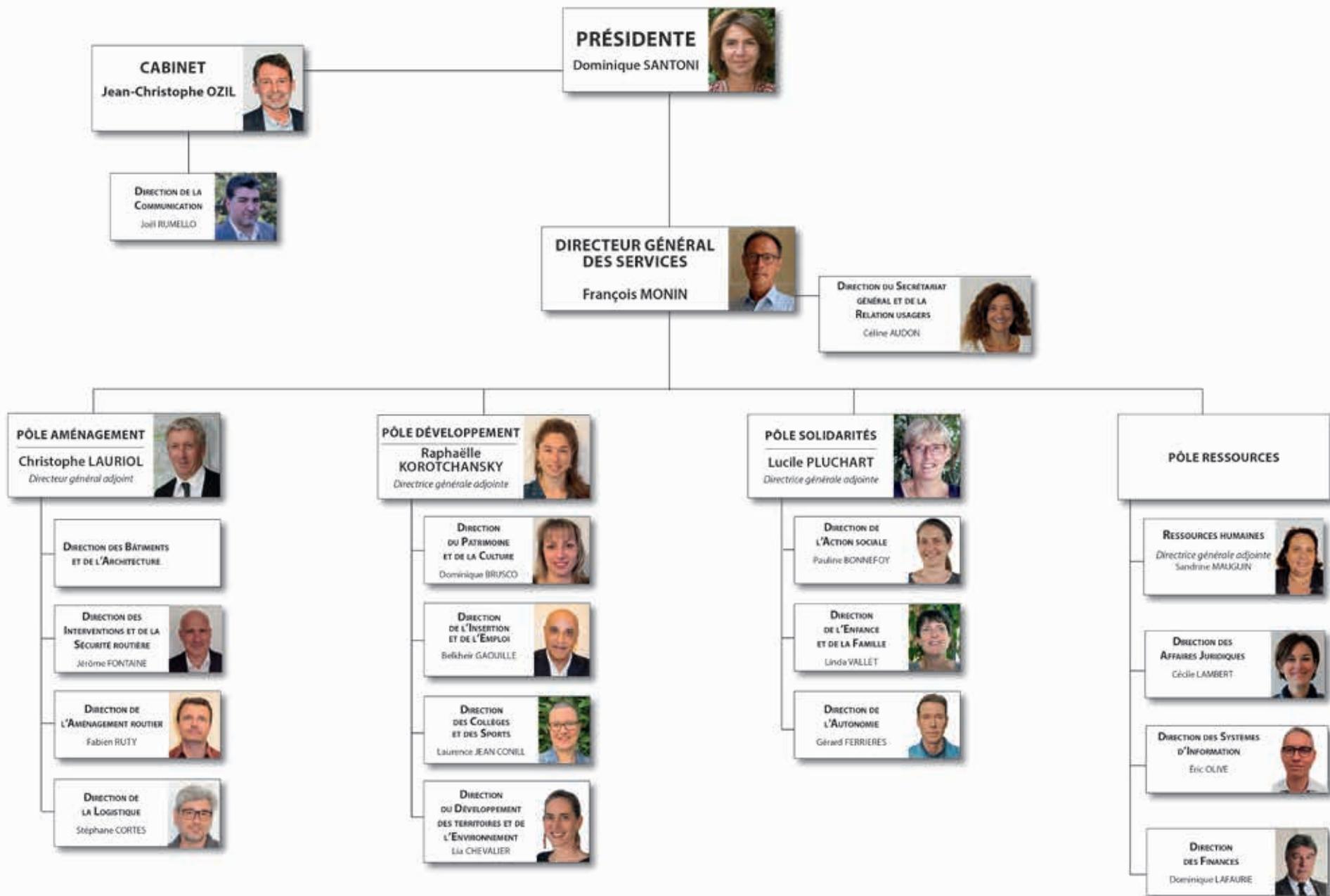
11 174
arrêtés produits par les services

3 738
actes publiés sur vacluse.fr

39
agents formés à la rédaction des rapports et des délibérations

50
agents formés à l'utilisation de l'outil Airdélib

ORGANIGRAMME DES SERVICES



POPULATION (Source Insee 2020)

561 941 habitants

269 670 hommes

292 271 femmes

0 à 19 ans : **22 %**

20 à 64 ans : **54 %**

65 et + : **24 %**

TERRITOIRE

3 567 km² de superficie

17 cantons

151 communes dont **78** communes rurales

14 EPCI

UNE GÉOLOCALISATION ATTRACTIVE

Desserte TGV

300 jours de soleil par an

5 millions de touristes par an

EMPLOI

(Source Insee 2020)

28 % d'employés

20 % d'ouvriers

13 % de cadres et professions intellectuelles supérieurs

10 % d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise

2 % d'agriculteurs exploitants

74 % d'actifs de 15 à 64 ans

Taux de chômage : **9,7%**

LOGEMENT

(Source Insee 2020)

41% sont locataires

56% propriétaires

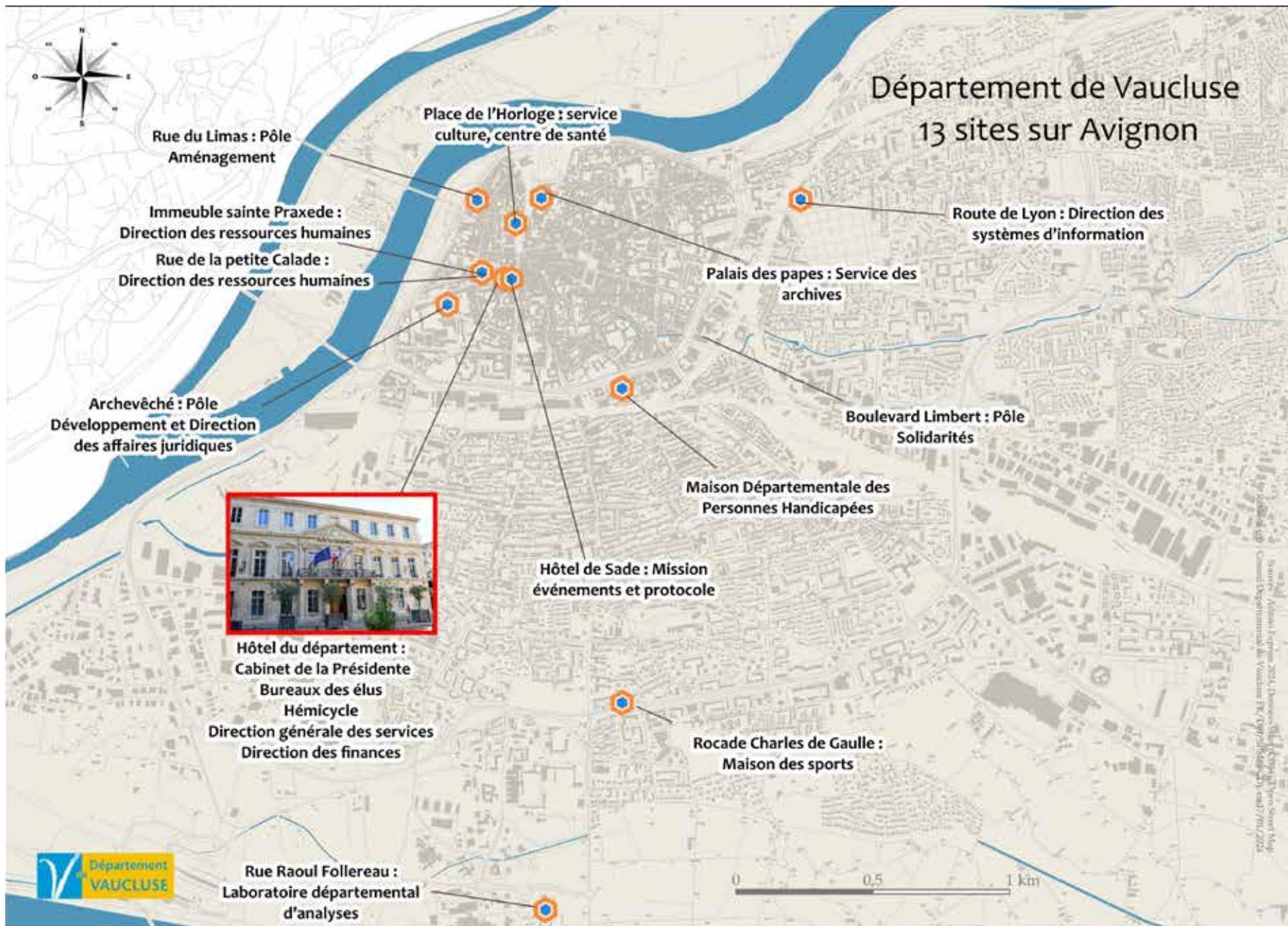
3% sont logés gratuitement

81% de résidences principales

8% de résidences secondaires

10% de logements vacants







Les sites culturels et touristiques du Vaucluse

- 2 Centres départementaux de plein air et de loisirs
- 5 Musées
- Auditorium
- Bibliothèque Départementale de Prêt
- Archives départementales
- Voies vertes
- Véloroutes



41 collèges publics

Dont 6 intégrés à des cités mixtes(*)

et 13 collèges privés

en Vaucluse



VOS INFORMATIONS ET SERVICES :

Département de Vaucluse - Hôtel du Département
Rue Viala - 84909 Avignon cedex 9 - Tél. 04 90 16 15 00
www.vaucluse.fr

Les collèges publics

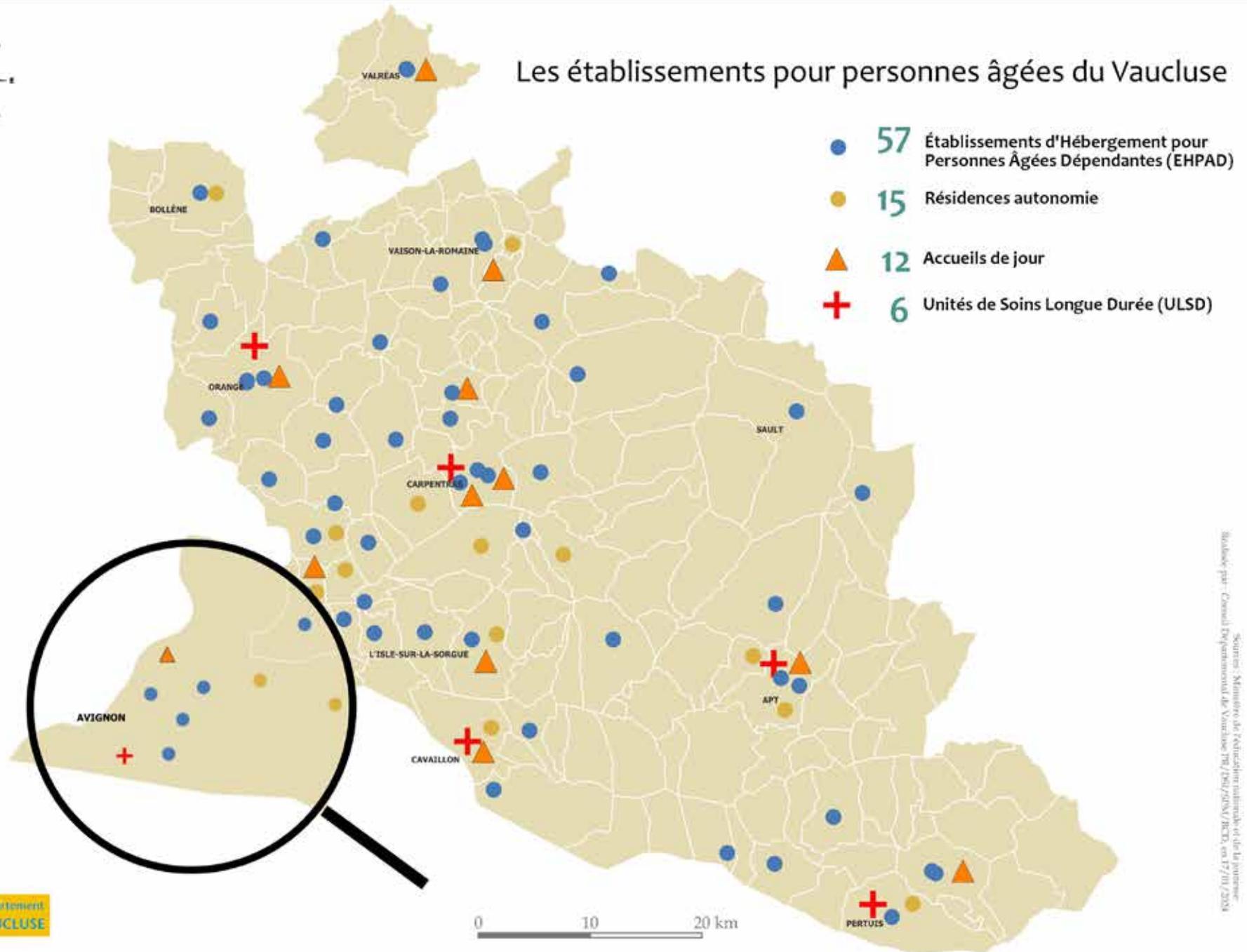
- | | | | |
|----------------------------------|--|--|--|
| 1 Charles de Gaulle
Apt * | 12 Paul Eluard
BOLLÈNE | 22 Jean Garcin
L'ISLE-SUR-LA-SORGUE | 32 Jules Verne
LE PONTET |
| 2 Jean Brunet
AVIGNON | 13 Vallée du Calavon
CABRIÈRE-D'AVIGNON | 23 Andre Malraux
MAZAN | 33 Victor Schoelcher
SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES |
| 3 Anselme Mathieu
AVIGNON * | 14 Le Luberon
CADENET | 24 Alphonse Silve
MONTEUX | 34 Pays de Sault
SAULT |
| 4 Frédéric Mistral
AVIGNON * | 15 Alphonse Daudet
CARPENTRAS | 25 Anne Frank
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON | 35 Denis Diderot
SORGUES |
| 5 Gérard Philippe
AVIGNON * | 16 Jean-Henri Fabre
CARPENTRAS * | 26 Arausio
ORANGE * | 36 Voltaire
SORGUES |
| 6 Joseph Roumanille
AVIGNON * | 17 François Raspail
CARPENTRAS | 27 Jean Giono
ORANGE | 37 Pays des Sorgues
LE THOR |
| 7 Joseph Vernet
AVIGNON | 18 Paul Gauthier
CAVAILLON | 28 Barbara Hendricks
ORANGE | 38 Albert Camus
LA TOUR-D'AIGUES |
| 8 Joseph Viala
AVIGNON | 19 Clovis Hugues
CAVAILLON | 29 Charles Doche
PERNES-LES-FONTAINES | 39 Joseph d'Arbaud
VAISON-LA-ROMAINE * |
| 9 Alphonse Tavan
MONTFAVET | 20 Rosa Parks
CAVAILLON | 30 Marie Mauron
PERTUIS | 40 Vallis Aeria
VALRÉAS |
| 10 Saint Exupéry
BEDARRIDES | 21 Jean Bouin
L'ISLE-SUR-LA-SORGUE | 31 Marcel Pagnol
PERTUIS | 41 Lou Vignares
VEDÈNE |
| 11 Henri Boudon
BOLLÈNE | | 32 | |

Les collèges privés

- | | |
|---|---|
| 1 Jeanne d'Arc
Apt | 8 La Salle - Saint-Charles
CAVAILLON |
| 2 Champfleury
AVIGNON | 9 Notre-Dame-du-Bon-Accueil
MONTEUX |
| 3 St-J.B. de La Salle - Centre ville
AVIGNON | 10 Saint-Louis
ORANGE |
| 4 St-J.B. de La Salle - Montalembert
AVIGNON | 11 Marie Rivier
SORGUES |
| 5 St-Michel
AVIGNON | 12 Notre-Dame
LA TOUR-D'AIGUES |
| 6 Marie Pila - L'Aqueduc
CARPENTRAS | 13 Saint-Gabriel
VALRÉAS |
| 7 Marie Pila - Duplessis
CARPENTRAS | |



Les établissements pour personnes âgées du Vaucluse



6 TIMS

— Territoires d'Interventions Médico-Sociaux —

16 EDeS

— Espaces Départementaux des Solidarités —

et 1 antenne en Vaucluse



VOS INFORMATIONS ET SERVICES :
Département de Vaucluse - Hôtel du Département
Rue Viala - 84909 Avignon cedex 9 - Tél. 04 90 16 15 00
www.vaucluse.fr

- TIMS DU HAUT VAUCLUSE ET DE L'ENCLAVE
Territoires des EDeS de Bollène, Orange, Vaison-la-Romaine et Valréas
 - TIMS ENTRE RHÔNE ET LES SORGUES
Territoires des EDeS de Sorgues et du Pontet
 - TIMS D'AVENIO
Territoires des EDeS d'Avignon
 - TIMS DES MONTS DE VAUCLUSE ET PAYS CAVARE
Territoires des EDeS de Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue
 - TIMS DU LUBERON
Territoires des EDeS d'Apt et Pertuis
 - TIMS DU COMTAT VENAISSIN
Territoire de l'EDeS de Carpentras - Graville
Territoire de l'EDeS de Carpentras - De Lassone
- Espace Départemental des Solidarités
 Antenne

© Mission Evénements Photo - 2024

11 Centres Routiers

— CEER —

et 4 Agences Routières

— ARD —

en Vaucluse



Agences et centres

- 1 Agence de Carpentras
- 2 Agence de L'Isle-sur-la-Sorgue
- 3 Agence de Pertuis
- 4 Agence de Vaison-la-Romaine
- 1 Centre d'Apt
- 2 Centre de Bollène
- 3 Centre de Carpentras
- 4 Centre de Cavailon
- 5 Centre de L'Isle-sur-la-Sorgue
- 6 Centre de Sault
- 7 Centre de Vaison-la-Romaine
- 8 Centre de Valréas
- 9 Centre de Vedène
- 10 Centre d'Orange
- 11 Centre du Pays d'Ai gues

Secteurs

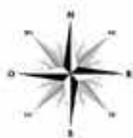
- ARD ISLE-SUR-LA-SORGUE
- CEER ISLE-SUR-LA-SORGUE
- CEER APT
- ARD VAISON-LA-ROMAINE
- CEER ORANGE
- CEER VAISON-LA-ROMAINE
- CEER VALREAS
- CEER BOLLENE
- ARD CARPENTRAS
- CEER SAULT
- CEER VEDENE
- CEER CARPENTRAS
- ARD PERTUIS
- CEER PAYS D'AIGUES
- CEER CAVAILLON

© Mission Evénements Probables - 2024



VOS INFORMATIONS ET SERVICES :
 Département de Vaucluse - Hôtel du Département
 Rue Viala - 84909 Avignon cedex 9 - Tél. 04 90 16 15 00
www.vaucluse.fr





Sources : Adjoint Espaces 2020, Données Sites (CSH), RCV RD, Réseau
 Pouvoir par le Conseil Départemental de Vaucluse (P/TSR/SPN/RECU, en 18/01/2024)

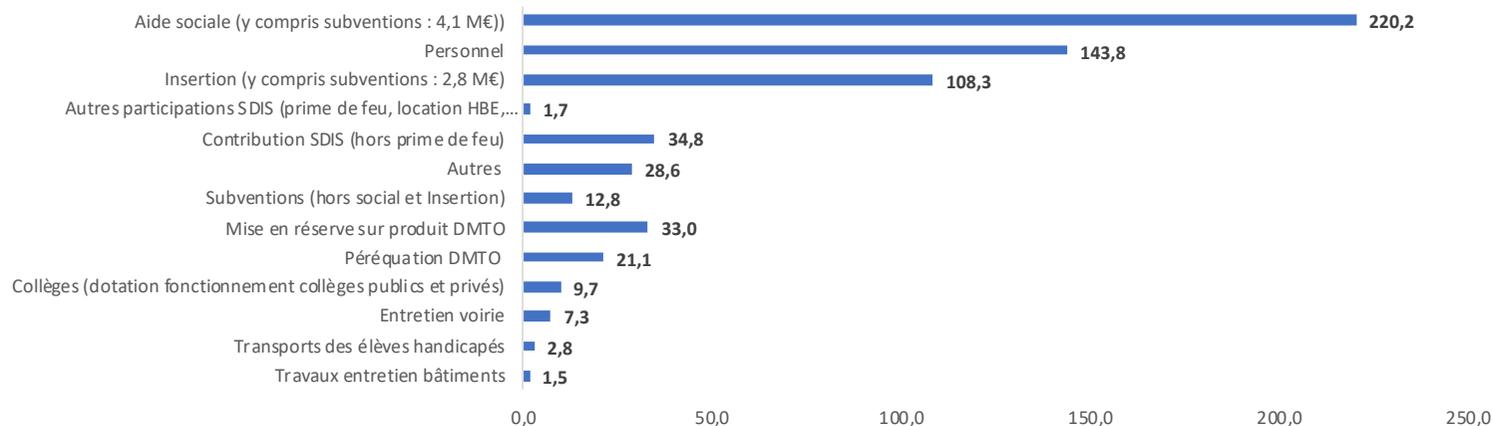
LE DÉPARTEMENT EN CHIFFRES

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

Informations financières - ratios <small>source CFU</small>	2023
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 075,0 €
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	1 184,5 €
Dépenses d'équipement brut par habitant	224,4 €
Encours de la dette au 31/12 par habitant	274,0 €
Dotation globale de fonctionnement par habitant	135,5 €
Potentiel fiscal par habitant	652,740650 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	23,0%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	94,0%
Taux d'épargne brute - épargne brute / recettes réelles de fonctionnement	9,2%
Taux d'épargne nette - (épargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	6,0%
Ratio d'endettement - encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	23,1%
Capacité de désendettement (encours de la dette / épargne brute)	2,6 ans
Population totale y compris résidences secondaires - <small>source fiche DGF année N</small>	586 703
CFU en M€ <small>source rapport CFU</small>	2023
Dépenses réelles d'investissement (<i>Dépenses d'équipement + remboursement en capital de la dette</i>)	154,1
Dépenses réelles de Fonctionnement (<i>Dépenses de gestion + intérêts de la dette</i>)	629,1
Recettes réelles d'investissement (<i>Recettes d'équipement + produit des emprunts</i>)	66,1
Recettes réelles de Fonctionnement	692,0
Répartition des dépenses de gestion (Fonctionnement-intérêts de la dette) en M€ - <small>Source rapport CFU</small>	2023
Travaux entretien bâtiments	1,5
Transports des élèves handicapés	2,8
Entretien voirie	7,3
Collèges (<i>dotation fonctionnement collèges publics et privés</i>)	9,7
Péréquation DMTO	21,1
Mise en réserve sur produit DMTO	33,0
Subventions (hors social et Insertion)	12,8
Autres	28,6
Contribution SDIS (hors prime de feu)	34,8
Autres participations SDIS (prime de feu, location HBE, participation exceptionnelle)	1,7
Insertion (y compris subventions : 2,8 M€)	108,3
Personnel	143,8
Aide sociale (y compris subventions : 4,1 M€)	220,2
<i>Intérêts de la dette : 3,5 M€</i>	TOTAL 625,6

DÉPENSES DE GESTION

Dépenses de gestion 2023 en M€



AIDE SOCIALE

Dépenses de gestion : Aide sociale subventions incluses (hors Insertion) en M€ <small>source rapport CFU</small>	2023
Personnes âgées	66,4
Personnes handicapées	77,7
Aide Sociale à l'Enfance / PMI	65,0
Action Sociale et Médico-Sociale de proximité	4,5
Autres	6,6
TOTAL	220,2

COLLÈGES

Dépenses consacrées aux collèges (dotation de fonctionnement, entretien...) en M€ <small>source rapport CFU</small>	2023
Dotation fonctionnement des collèges publics	5,8
Dotation fonctionnement des collèges privés	3,9
Entretien des collèges	1,0
ATTEE	0,6
Bourses départementales (hors bourses RSA)	0,3
Autres	1,3
TOTAL	12,9

INSERTION

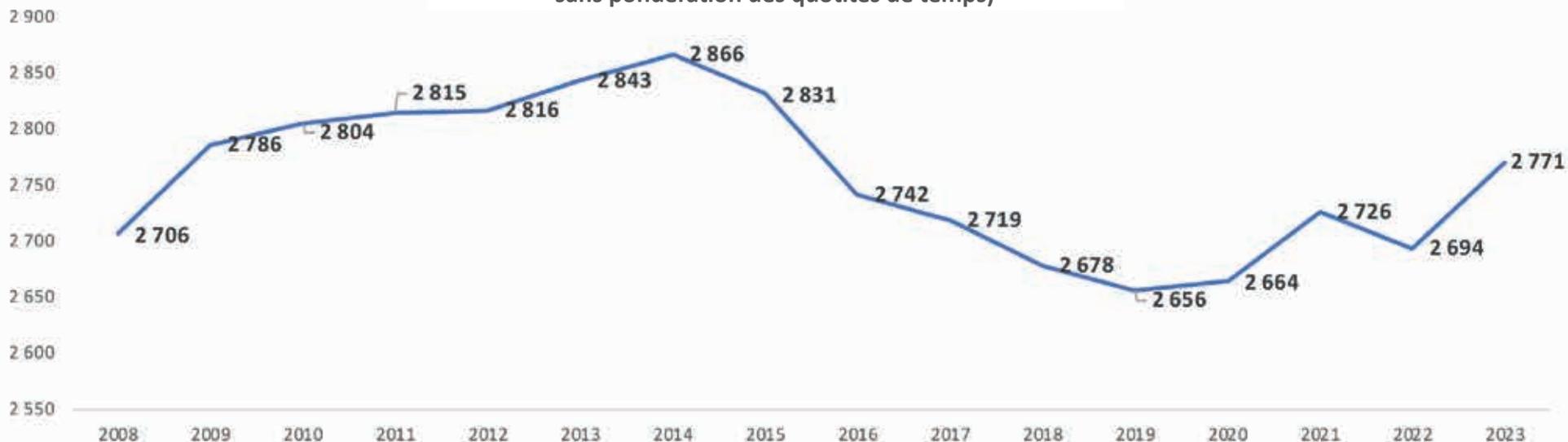
Dépenses de gestion : Insertion subventions incluses en M€	2023
Allocations RSA	99,2
Autres dépenses d'Insertion	9,1
TOTAL	108,3

DETTE

REMBOURSEMENT EN CAPITAL 22,5 M€
INTÉRÊTS 3,5 M€

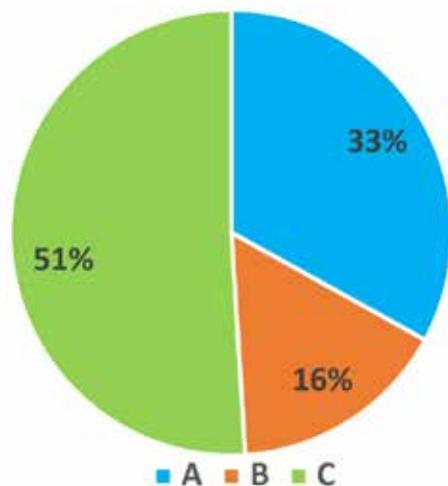
EFFECTIFS 2023

Evolution des effectifs rémunérés
(tous statuts confondus, y compris assistants familiaux,
sans pondération des quotités de temps)

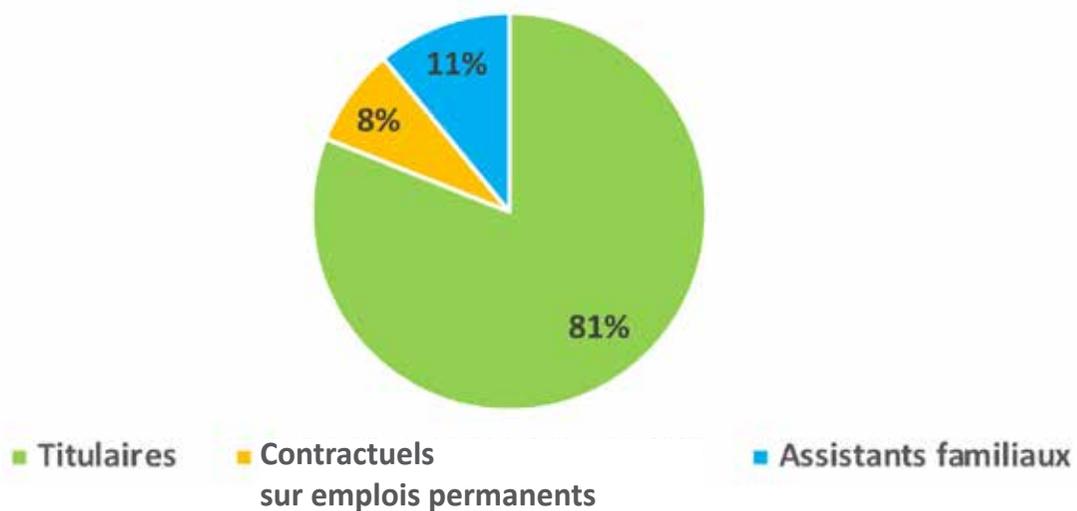


Répartition des fonctionnaires par catégorie

(moyenne de l'année en cours)



Répartition de l'effectif moyen par statut



RÉTROSPECTIVE 2023

JANVIER

Inauguration du 1^{er} centre de santé du réseau départemental de santé à Avignon, avec le premier médecin salarié par le Département de Vaucluse.

Salon Cheval Passion : 315 élèves scolarisés dans des classes Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) de 23 collèges du Vaucluse ont été accueillis au Salon. Le temps d'une journée, les collégiens ont pu être initiés à l'équitation.



FÉVRIER

Pose de la première pierre de Memento, pôle des patrimoines de Vaucluse, le mercredi 8 février 2023 à Agroparc. Ce nouveau bâtiment regroupera notamment, pour le Département de Vaucluse, les Archives départementales, le service Archéologie ainsi que les réserves des musées départementaux.



MARS

Inauguration du nouvel Espace Départemental des Solidarités (EDeS), situé à Apt. Après 14 mois de travaux, le bâtiment a ouvert au public : 40 agents travaillent dans un espace moderne de 1 200m².



AVRIL

En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé PACA (ARS), déploiement de la plateforme collaborative Via Trajectoire Grand Âge (VTGA), service public, gratuit et sécurisé, qui permet aux personnes âgées hospitalisées ou à domicile, de rechercher une place en établissement d'hébergement (Ehpad, résidence autonomie, unité de soins de longue durée ou accueil de jour).

[Pour en savoir plus](#) 





MAI

Ouverture du 2^{ème} centre départemental de santé à Cadenet : 2 médecins ont été recrutés.



JUIN

Installation du compte à rebours des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sur le site du Département.

« C'MonVentoux » Pour cette deuxième édition au sommet, ce sont 4 200 visiteurs qui ont pris de la hauteur pour cette belle journée sportive et familiale.



JUILLET

Le 1^{er} juillet, relance des journées d'accueil des nouveaux arrivants : pour cette première édition, quelques 50 agents ont pu vivre une matinée d'information et d'échange dans les salons de l'Hôtel de Sade, rue Dorée à Avignon.



AOÛT

L'Insane Festival s'installe au Plan d'eau d'Apt du 10 au 13 août.

SEPTEMBRE

« Le Vaucluse se prend aux jeux » : les 23 et 24 septembre, Sarrians a accueilli la 3ème étape de la Coupe du Monde de BMX Race.

OCTOBRE

Mise en service de la passerelle suspendue entre l'île de l'Oiselay à Sorgues (Vaucluse) et l'île de la Motte à Sauveterre (Gard). Il s'agit des derniers aménagements de la ViaRhôna au nord d'Avignon.

Journée de démonstrations et d'initiations autour des sports urbains organisée par le Département de Vaucluse à Cavaillon, samedi 14 octobre 2023.

NOVEMBRE

Pour un avant-goût des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Département de Vaucluse, la Ville de Pertuis et le Comité départemental handisport ont organisé la journée paralympique de Pertuis dans le cadre de la manifestation « Terre de Jeux ».

Inauguration du nouveau centre routier opérationnel à Apt.

DÉCEMBRE

Lors de la séance publique du vendredi 15 décembre 2023, l'Assemblée départementale a adopté le budget primitif 2024 et la mise en place d'une prime du pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents et assistants familiaux en prenant en compte la rémunération brute perçue pendant la période de référence, selon les conditions prévues aux articles 3 et 6 du décret n° 2023- 1106 du 31 octobre 2023,



©Cyril Cortez

INVESTIR

DANS DES POLITIQUES
COHÉRENTES DE
STRUCTURATION DES
TERRITOIRES DE PROXIMITÉ



ROUTES

BUDGET

Investissement : **60,5 M€**

Fonctionnement : **7,3 M€**

MISSIONS

- Aménager un réseau routier adapté au trafic, sécurisé et respectueux de l'environnement et réaliser les grands aménagements routiers
- Mettre en œuvre les politiques d'entretien, de sécurité et d'exploitation routière sur l'ensemble du territoire départemental
- Favoriser l'usage du vélo en offrant des itinéraires sécurisés



AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'ÉCHANGE DE BONPAS

Noeud routier à l'intersection de l'A7, de la RN7 en provenance d'Avignon, de la RD 900 en provenance de Cavaillon et d'Apt et de la RD7N venant des Bouches-du-Rhône, ce carrefour est inadapté à l'importance des trafics. Le projet porté par la Direction de l'aménagement routier a connu une forte évolution en 2023 avec la finalisation de l'avant-projet et le dépôt des

dossiers préalables à l'enquête publique auprès des services préfectoraux.

2023 a permis de marquer des accords fonciers importants, portant sur environ 80 parcelles, avec les propriétaires publics concernés par les emprises du projet. Dans le même temps les pourparlers ont été engagés avec l'ensemble des propriétaires privés impactés. ■

EN CHIFFRES

44 760 000 €
de budget global

29 760 000 €
financés par le Département



Déviation d'Orange

50 427 000 €
de budget global

18 750 000 €
financés par le Département

Liaison Est Ouest (LEO)

142 700 000 €
de budget global

21 005 440 €
financés par le Département

PN 15 de «Petit Palais»

17 864 375 €
de budget global

8 354 375 €
financés par le Département

AMÉNAGEMENT DE LA FUTURE VOIE DE CONTOURNEMENT DU CENTRE-VILLE À L'EST D'ORANGE : DÉVIATION DE LA RN 7 À ORANGE



Le centre-ville d'Orange est traversé par près de 15 000 véhicules chaque jour dont 10% de poids-lourds. Les travaux de construction de la déviation de la RN7, pour sa partie Sud (sections 1 et 2 soit 3,1 km) ont débuté au cours de l'année 2023 sous maîtrise d'ouvrage départementale (déléguée par l'État jusqu'au 1er janvier 2024 puis comme maître d'ouvrage à part entière). Cet aménagement permettra d'améliorer fortement l'accessibilité des quatre cantons du Nord Vaucluse (Orange, Bollène, Valréas, Vaison-la-Romaine) depuis Avignon ou l'A7. ■

DÉNIVELLATION DU PASSAGE À NIVEAU DE «PETIT PALAIS»

Ce passage à niveau n°15 à « Petit Palais », entre l'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon, était l'un des plus dangereux de la région compte tenu du trafic routier sur la RD 900 notamment en période estivale. Démarrés en 2021, les travaux principaux se sont achevés en 2023 avec la mise en service du passage dénivelé. ■



POURSUITE DU PROJET DE LA LIAISON EST OUEST (LEO)

Partenaire historique du projet de liaison Est Ouest au Sud d'Avignon, le Département maintient son implication en soutenant ce projet, tant techniquement que financièrement. L'année

2023 a été marquée par la reprise des études par les services de l'Etat pour aboutir à un projet répondant aux contraintes environnementales. ■

PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU



© Laurent André

Réfection de la chaussée entre Cucuron et Cabrières-d'Aigues RD 189 : le chantier a utilisé une technique de « retraitement en place » et à froid des matériaux, substituant le bitume par un liant végétal. La nouvelle route, plus écologique, est donc composée de 100 % de granulats recyclés de l'ancienne chaussée et d'un liant végétal en remplacement du bitume pétrolier habituellement utilisé. Le coût de l'opération s'est élevé à 481 022 €, entièrement financé par le Département de Vaucluse. Des techniques alternatives aux produits phytosanitaires pour la lutte naturelle contre la chenille processionnaire avec 6 nichoirs à mésanges ont été mises en

place : 2 nichoirs à Avignon et à Sorgues ont accueilli les premiers nids. Une mésange peut consommer jusqu'à 500 chenilles par jour en période hivernale.

Environ 20 000 km de linéaires d'accotement ont été traités en fauchage raisonné : on coupe plus haut, moins souvent et plus tardivement afin de préserver les couloirs écologiques que représentent les bords de route, de s'adapter au cycle du végétal et de réduire l'impact environnemental d'un chantier de fauchage. Des techniques alternatives au fauchage mécanique sont également développées comme le pâturage. ■

EN CHIFFRES

Programmation pluriannuelle

7 292 176 €

consacrés à l'entretien des chaussées en fonctionnement

16 099 322 €

consacrés à l'entretien des chaussées en investissement

2 388 km

de réseau routier départemental

731 km

entretenus par l'AR de Carpentras

640 km

entretenus par l'AR de L'Isle-sur-la-Sorgue

480 km

entretenus par l'AR de Pertuis

537 km

entretenus par l'AR de Vaison-la-Romaine



100 000 €

de budget prévu pour 4 ans



ACQUISITION DU LOGICIEL AGT 360 RENOMMÉ LOCALEMENT OSCAR

Outil de suivi collaboratif de l'activité routière, outil web de suivi et de gestion, il permet le suivi, la planification et la gestion RH de l'entretien routier, par la numérisation des tâches et actions.

Depuis septembre 2023, un groupe utilisateurs composé d'agents, chefs d'équipe et chefs de centre, de différentes agences, paramètre et teste le produit. ■

ALIMENTATION DU LOGICIEL AREO

Logiciel pour la gestion du patrimoine ouvrages d'art, AREO a été alimenté depuis sa mise en place courant 2022 : il compte maintenant 1 053

ponts, 5 tunnels, 1 299 murs de soutènement, 89 portiques potences hauts-mâts (PPHM) et 31 parades rocheuses. ■

ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les 6 campus sécurité routière organisés durant l'année scolaire 2022/2023 ont permis de sensibiliser 3 055 collégiens aux règles de bonne

conduite, à la notion de risques de prévention et de vie en société. ■

PERSPECTIVES 2024

Echangeur de Bonpas

Lancement de l'enquête publique, première phase d'acquisitions foncières, études de projet.

ViaRhôna EV17

- Démarrage des travaux de restauration du Pont des Arméniens, ouvrage inscrit à l'inventaire des monuments historiques
- Lancement des premiers travaux de construction de la Véloroute de l'Ouvèze reliant le Département de la Drôme (Mollans sur Ouvèze) à Sablet via la commune de Vaison la Romaine

Intégration des 44 kms de RN au 1^{er} avril 2024

Déménagement du CEER de Bollène à Mondragon

POUR ALLER PLUS LOIN...



DÉVELOPPEMENT DES VÉLO ROUTES

AGENCE DE CARPENTRAS

Via Venaissia entre Orange et Velleron : 31 km dont 16 km mis en service en 2023

Via Rhône entre Sauveterre et Avignon : 6,3 km dont 6,3 km mis en service en 2023

AGENCE DE VAISON LA ROMAINE

Via Rhône entre Lapalud et Sauveterre : 54 km dont 5 km mis en service en 2023

17 260 €
financés par
le Département

4 700 000 €
de fonds européens
mobilisés



AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

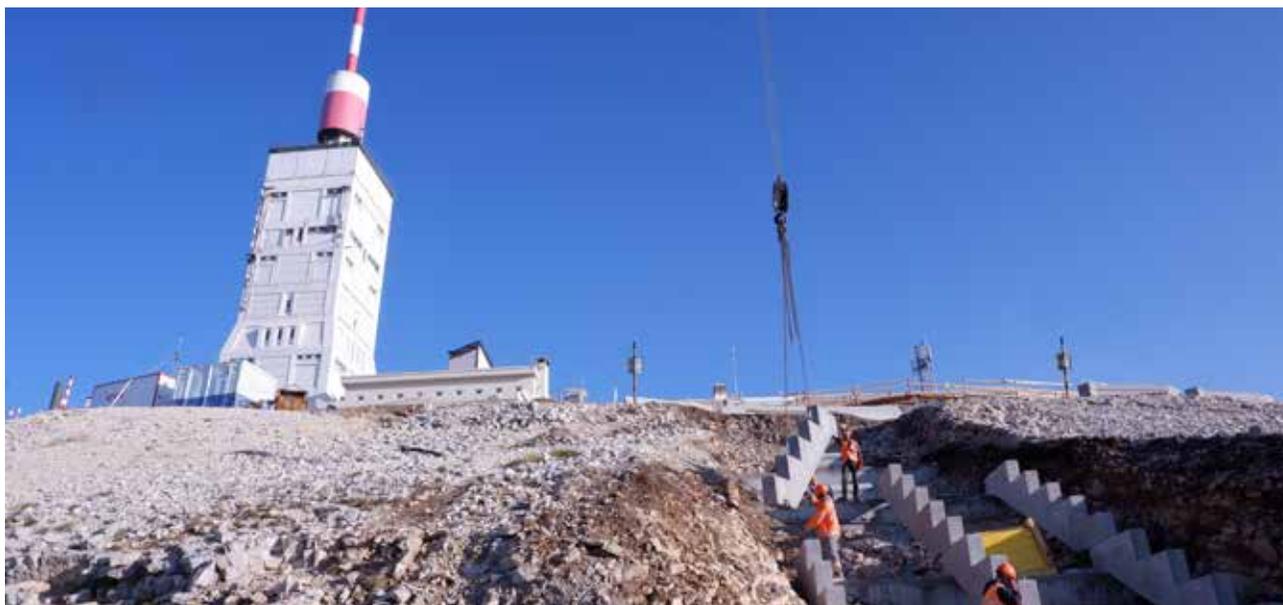
BUDGET

Investissement : **19,7 M€**

Fonctionnement : **5,4 M€**

MISSIONS

- Promouvoir un Vaucluse connecté 100% THD,
- Valoriser une agriculture durable et une alimentation saine et locale pour tous les vauclusiens,
- Structurer le territoire avec les collectivités locales,
- Soutenir l'action des communes et des EPCI.



MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE POUR UN TERRITOIRE 100% THD

▲ PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION PUBLIQUE

La phase de construction du Réseau d'Initiative Publique (RIP), menée avec des choix structurants essentiels, était la première étape du Très Haut Débit Vauclusien. L'usage de la fibre optique étant désormais devenu incontournable, la bonne exploitation du RIP est fondamentale et s'articule autour de plusieurs axes : la capacité de raccordement des abonnés au réseau THD, la délivrance d'un service continu et de qualité, l'adaptabilité du réseau face aux enjeux de croissance du territoire, ainsi que la maîtrise de l'équilibre économique de la Délégation de Service Public, y compris dans le contexte de fermeture du cuivre engagée.

À fin 2023, plus de 125 000 logements Vauclusiens

répartis sur les 105 communes de la zone publique sont déjà éligibles à la fibre optique et peuvent souscrire un abonnement auprès de l'opérateur commercial de leur choix. Plus de 62 000 foyers ont déjà franchi le pas, soit près d'un foyer sur deux bénéficie du THD. ■



▲ PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION PRIVÉE (ORANGE ET SFR - XpFIBRE)

À fin 2023, les opérateurs privés déclaraient respectivement 162 000 et 30 000 foyers raccordables. Les attentes du Département restent donc très fortes par rapport à l'objectif 100% THD à fin 2022, en particulier face au retard accumulé par l'opérateur Orange en zone privée dont les réalisations sont très limitées depuis 2022. En 2023, le Département a mené un

travail important auprès de l'Etat et l'ARCEP afin d'alerter sur la situation critique des déploiements FttH en zone d'Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement. Cette action a eu pour effet de prioriser la situation de 6 EPCI de Vaucluse dans le cadre du nouvel accord prévu entre l'opérateur et l'Etat afin de finaliser ses déploiements d'ici fin 2025. ■

EN CHIFFRES

Réseau d'initiative publique

62 335
foyers raccordés

1 316
entreprises raccordées

7 454 000€
investis pour
le très haut débit

125 000
logements éligibles à la fibre



Couverture mobile

34
projets de site en cours

10
projets en service



25
partenaires réunis autour
du bilan (Région, EPCI,
opérateurs de service,
ARS, DGFIP, Chambre
consulaire...)

EN CHIFFRES

▲ FERMETURE EN COURS DU RÉSEAU CUIVRE/ADSL

L'opérateur Orange a présenté un plan de fermeture de son réseau cuivre auprès de l'Etat, afin d'éteindre son réseau historique de manière progressive par lots de communes, au plus tard d'ici fin 2026 pour la fermeture commerciale et fin 2030 pour la fermeture technique. La mise en œuvre de ce plan de fermeture est déclinée par lots de communes et réalisée sous le contrôle de

l'ARCEP. Face à l'efficacité des déploiements en fibre optique menés par le Département et son délégataire Vaucluse Numérique, Orange a souhaité engager son plan de fermeture du cuivre sur la zone RIP de Vaucluse dès le premier lot de communes. Ainsi, début 2024, trois lots sont déjà engagés pour 28 communes de la zone RIP et environ 45 000 logements. ■

▲ COUVERTURE MOBILE

Afin de recenser les besoins de couverture mobile du territoire, l'EPL (Equipe Projet Locale), copilotée par le Département et la Préfecture a choisi de solliciter l'ensemble des EPCI au travers de trois vagues de contributions, totalisant 200 points d'intérêt à couvrir. Dans ce cadre, 13

vagues d'études radios ont été sollicitées par l'EPL qui a systématiquement consommé sa dotation annuelle. À fin 2023, 34 projets de sites mobiles sont en cours dont 10 en service. ■

BILAN DU SCHÉMA D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC

Ce Schéma réglementaire, copiloté État-Département, destiné à favoriser le maintien de l'accès aux services jugés essentiels pour les habitants sur l'ensemble du territoire est en phase de bilan en 2023. Des ateliers de travail avec l'ensemble des 25 partenaires ont permis de dresser par thématique les évolutions de la

présence et de l'accès à un certain nombre de services et de dégager les nouvelles orientations et priorités pour le schéma qui se renouvelle en 2024. Le nouveau schéma intégrera la déclinaison de la feuille de route nationale pour le numérique qui a pour objectif de développer des actions en faveur de l'inclusion numérique. ■

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

Le Département accompagne 28 études menées par les 15 communes bénéficiaires de ce dispositif national. Ces études, financées via un partenariat avec la Banque des Territoires, sont destinées à définir des projets de revitalisation pour les centres villes de ces pôles de services essentiels à l'échelle de leur territoire.

Habitat, espaces publics, mobilité, commerces, équipements culturels ou sportifs sont au cœur des projets développés par ces territoires qui ont défini en 2023 leur Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). ■

CONTRACTUALISATION AVEC LES COMMUNES ET LES EPCI

L'année 2023 a vu à la fois la clôture de la phase contractuelle destinée aux communes 2020-2022 et l'ouverture de la nouvelle phase 2023-2025 dotée de 28,5 M€, dans une démarche renforcée de solidarité envers les territoires et de simplification des procédures. Cette nouvelle contractualisation intègre une part dédiée à la transition écologique et énergétique de minimum 20% de l'enveloppe de chaque commune.

Sur la phase précédente 2020-2022, 150 communes ont bénéficié du soutien du

Département pour plus de 760 opérations et un montant total engagé de 25,6M€ dont près de 11M€ déjà versés aux communes.

Pour les EPCI : clôture de la phase 2021-2023 et ouverture de la phase 2023-2026 dotée de 7M€.

La phase 2021-2023 a permis de cofinancer 24 opérations structurantes portées par l'ensemble des EPCI de Vaucluse soit un montant total d'aides de 9,3 M€. ■

EN CHIFFRES

15
communes bénéficiaires
(PVD) représentant 9
territoires EPCI

28
études (PVD) en cours ou
soldées fin 2023

54
communes sous Contrat
Vaucluse Ambition (CVA)

28,5 M€
consacrés à la
contractualisation avec les
communes 2023-2025



10
jeunes agriculteur aidés en
2023

35 183 €
financés par le Département

12
nouveaux dossiers
d'agriculteurs aidés dans le
cadre de la reconquête des
friches agricoles

60,7 ha
de friches rendues
exploitables

**Laboratoire Départemental
d'Analyses**

1 645 997 €
de budget réalisé

727 962 €
de recettes générées

918 035 €
de subvention d'équilibre

LE SOUTIEN À UNE AGRICULTURE DURABLE ET MODERNE

Dans le cadre du dispositif «graines d'avenir», 10 jeunes agriculteurs ont été aidés en 2023 pour des investissements permettant notamment de limiter les herbicide.

La reconquête des friches agricoles se poursuit avec 12 nouveaux dossiers d'agriculteurs aidés ; le cap des 200 ha de terres incultes remises en culture a ainsi été dépassé.

La Commune de Vedène a bénéficié de l'accompagnement départemental à la mise en place d'une Zone Agricole Protégée sur 306 ha. Au total, le Département a ainsi accompagné 6 communes pour 6 900 ha de projets de ZAP depuis 2015.

Le Fonds d'Aménagement Foncier Rural (FAFR) a évolué pour permettre la participation du Département dans la SCIC Terre adonis qui propose un portage du foncier pour les agriculteurs en phase d'installation ou ayant un besoin de confortement dans leurs projets innovants (nouvelles filières, agroécologie, ...).

Sur la commune de Pertuis, l'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) de la Plaine de la Durance voit fin 2023 le plan de financement des travaux connexes se conclure avec la Métropole Aix Marseille Provence et la Commune de Pertuis, avant le lancement de l'enquête publique. ■

LE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

Le Laboratoire a délivré en 2023 ses services à ses usagers locaux dans le champ de la sécurité alimentaire, de la protection du consommateur et de la surveillance sanitaire, au travers de deux activités :

- l'hygiène alimentaire pour les restaurateurs, les professionnels de l'agro-alimentaire et les responsables en restauration collective ;
- la biologie vétérinaire pour des analyses règlementaires (élevages ou animaux de compagnie) et pour la veille épidémiologique en matière de pathologies animales.

L'année 2023 a certes confirmé une augmentation globale des recettes du Laboratoire, à hauteur

de 727 962 €, qui restent cependant inférieures à la subvention d'équilibre nécessaire au budget annexe du Laboratoire de la part du budget général du Département, à hauteur de 918 035 €. Depuis 2017, cette subvention d'équilibre est variable, entre 1 025 234 € et 796 083 €.

Le projet de réaménagement des locaux, indispensable à la pérennité de l'accréditation et au développement de la performance économique du Laboratoire, a été étudié en détail. Le coût prévisionnel des travaux a été estimé à 2 217 000 € HT en 2021, soit un coût total d'opération supérieur à 4 000 000 € en valeur 2023. ■

LE PROJET ALIMENTAIRE DÉPARTEMENTAL (PAD)

Le Département a recentré son plan d'action en faveur d'une alimentation durable, accessible et locale sur 3 types d'actions :

- un soutien renforcé aux principales structures locales d'aide alimentaire ;
- l'amélioration de la collecte des dons agricoles ;
- la distribution de paniers de produits locaux aux jeunes les plus précaires via le réseau des

missions locales et par la distribution de fruits et légumes aux étudiants.

Un diagnostic de l'activité de la plateforme Agrilocal a été réalisé afin de définir les axes de travail pour une relance de l'activité notamment vers les EHPAD et la filière sociale. En effet, à l'instar des filières agricoles (cerises, raisins de table, melons,...), la plateforme Agrilocal a subi les conséquences de l'inflation en 2023. ■

AIDE AUX INVESTISSEMENTS DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

En concertation avec la Région, le dispositif est renouvelé dans le cadre de la programmation FEADER 2024-2028. En 2023, 7 entreprises

agroalimentaires ont été soutenues pour des investissements à hauteur de 186 000 € (montant voté). ■

PERSPECTIVES 2024

Bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'administration

2024 sera l'année de l'élaboration du Plan de transition qui définira la trajectoire carbone du Département de Vaucluse.

Aménagement numérique

Quatre enjeux majeurs d'aménagement numérique du territoire se dessinent pour l'année 2024 :

- poursuivre l'industrialisation du volet exploitation avec une actualisation du contrat de la Délégation de Service Public ;
- mobiliser les dernières recettes de construction pour près de 8 M€ (auprès de l'État et de la Région) ;
- accompagner les territoires sur le décommissionnement du cuivre ;
- poursuivre les actions en zone d'intervention privée.

EN CHIFFRES

190
tonnes de produits agricoles
récupérés

16
structures d'aide alimentaire
bénéficiaires

278 526 €
versés par le Département
dans le cadre des aides
aux investissements des
industries agroalimentaires

125 015 €
de fonds extérieurs
mobilisés (FEADER)

BUDGET

Investissement : **2,1 M€**

Fonctionnement : **36,5 M€**

MISSIONS

- Animer le dispositif de gestion de crise
- Organiser la gestion des astreintes



CONTRIBUTION AU FINNAGEMENT DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

En 2023, le Département a contribué au financement du SDIS pour un montant total de 38,6 M€, soit + 4,5 % par rapport à 2022. Cette augmentation s'explique par le versement en

2023 d'une dotation exceptionnelle de 1,1M€ ainsi que par la prise en charge de la location d'un Hélicoptère Bombardier d'Eau. ■

ANIMATION DU DISPOSITIF DE GESTION DES CRISES

La gestion des risques climatiques nécessite d'anticiper et d'apporter des réponses adaptées aux phénomènes exceptionnels. Les marchés de suivi des prévisions météorologiques et d'expertise hydrométéorologique ont été renouvelés à cet effet. La mobilisation de nos services auprès des populations vulnérables, lors de l'épisode de canicule de niveau rouge survenu en août 2023 a contribué à en minimiser ses conséquences. L'élaboration de Plans de

mise en sûreté a été poursuivie pour protéger les agents les plus exposés aux risques d'agression. Les mesures de protection des services départementaux ont été renforcées suite au passage en niveau « urgence attentat » de la posture Vigipirate. Les services du Département ont également participé à des simulations de crise organisées par la préfecture : exercices attentat à Cavaillon, NRBC à Mornas, nucléaire à Marcoule (PPI)... ■

GESTION DES ASTREINTES DU DÉPARTEMENT

Le dispositif d'astreinte est placé sous la responsabilité d'un cadre d'autorité et de trois cadres d'astreinte qui se répartissent les missions selon leur domaine de compétence en dehors des horaires de fonctionnement des services. En

2023, le roulement des personnels a reposé sur 11 cadres « d'autorité », 11 cadres « Bâtiments », 12 cadres « Routes » et 15 cadres « Social ». Les personnels mobilisés ont évolué suite au départ de quatre cadres. ■

PERSPECTIVES 2024

La Mission gestion des risques et déplacements participera aux groupes de travail chargés de la sécurisation des animations et du passage de la flamme olympique le 19 juin 2024, en lien avec la préfecture et les partenaires institutionnels impliqués dans l'organisation de cet évènement.

EN CHIFFRES

74
cadres et agents formés
aux risques majeurs

49
cadres d'autorité et
d'astreintes impliqués

183
signalements durant les
périodes d'astreinte

35,5 M€
de contribution au SDIS et
de prime de feu

TRANSPORTS

BUDGET

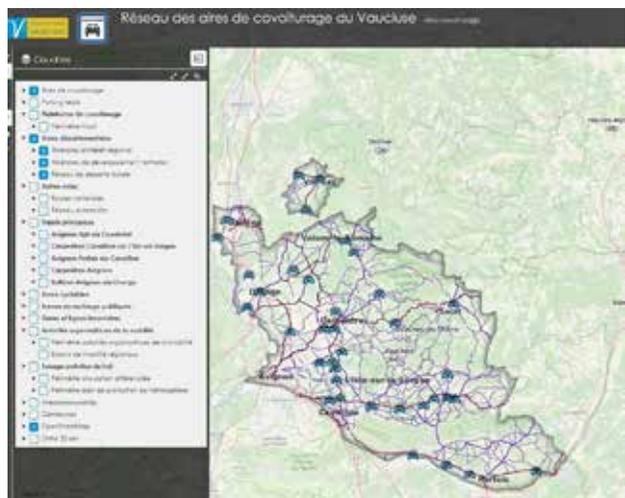
Fonctionnement : **2,8 M€**

MISSIONS

- Développer des actions en faveur du covoiturage et de l'écomobilité
- Gérer le transport des élèves et des étudiants handicapés



ACTIONS EN FAVEUR DU COVOITURAGE ET DE L'ÉCO MOBILITÉ

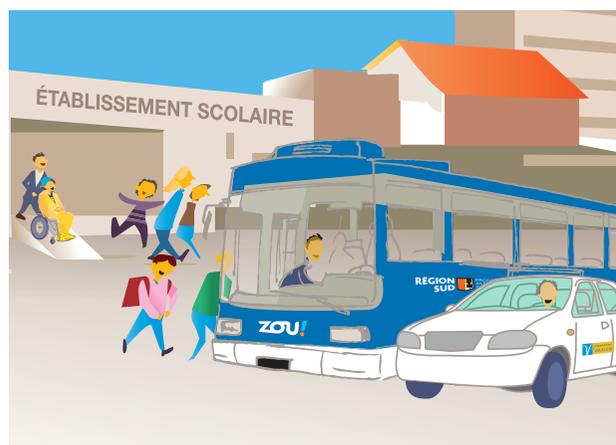


L'aménagement d'aires de covoiturage a permis d'identifier 39 sites labellisés par le Département qui contribuent à favoriser ce mode de déplacement plus écologique, économique et solidaire. Afin d'encourager cette pratique par tous les vauclusiens, une carte répertoriant tous ces stationnements a été élaborée et mise en ligne sur vaucluse.fr.



TRANSPORT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis la rentrée 2022, l'organisation des transports adaptés a bénéficié de la mise en place d'un nouvel outil informatique permettant de moderniser, optimiser et sécuriser la gestion des transports. Les marchés de transport ont été renouvelés pour la rentrée 2023 et toutes les entreprises retenues utilisent cette même application. Cela s'est traduit en 2023 par l'allègement de certaines procédures et une plus grande souplesse pour adapter les circuits aux besoins des élèves, en gardant une bonne maîtrise des contraintes techniques et financières. ■



EN CHIFFRES

592
élèves en situation de handicap transportés pour l'année scolaire 2022/2023

2,8 M€
consacrés au transport des élèves et étudiants handicapés



BUDGET

Investissement : **3,2 M€**

Fonctionnement : **1,8 M€**

MISSIONS

- Préserver durablement les ressources en eau
- Protéger la biodiversité et les paysages
- Sensibiliser à la ressource en eau



STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'IRRIGATION À L'HORIZON 2028

Une programmation budgétaire triennale 2023-2025 consacre à l'hydraulique agricole un montant de 12 M€.

Ainsi, 13 projets d'Associations Syndicales Autorisées (ASA) ont été financés pour sécuriser, moderniser ou étendre leurs réseaux d'irrigation.

10 aménagements d'extension de réseaux d'irrigation sur le Calavon et Sud Luberon sur 14

prévus dans la convention 2015-2024 avec la Société du Canal de Provence sont maintenant terminés (1 440 ha), 3 sont en cours de finalisation (975 ha) et 1 à l'étude. Au total, 3 000 ha d'extension de réseaux d'irrigation seront réalisés dans le cadre de la convention. ■

GESTION DE L'EAU : ÉTAT DES LIEUX DE LA RESSOURCE

Le Département souhaite également, amplifier son action pour la gestion de la ressource en eau. Après avoir élaboré une stratégie pour l'irrigation, le Département souhaite porter une étude faisant un état des lieux de la ressource dans le Département en proposant une stratégie pour concilier les usages dans une optique de développement intelligent et durable du territoire. Cinq ateliers de concertation pour coconstruire un Plan d'Action Ressource en Eau (PARE) basé sur les économies d'eau et le partage de la ressource, ont été organisés avec les acteurs du territoire.

Le réseau de suivi des eaux souterraines opérationnel sur le terrain (enregistrement et analyse des données) a été finalisé. ■



EN CHIFFRES

832 151 €

votés pour les projets concernant les ASA

4 279 000 €

versés à la SCP

(Société du Canal de Provence)

1 325 ha

en cours d'extension

2 022 m. linéaires

de canaux sécurisés

5,57 Mm³

d'économies d'eau prévues

40 points d'analyse des eaux superficielles sur l'ensemble des cours d'eau du Vaucluse

17 points de suivi quantitatif

8 points de suivi qualitatif sur les eaux souterraines

500

zones humides

2 000 km

de cours d'eau

23

ENS labellisés

1 857 ha**4**ENS en gestion
départementale**4**projets d'ENS sur des
zones humides prioritaires
accompagnés

ACTIONS EN FAVEUR DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Un nouveau dispositif a été finalisé et adopté en décembre 2023.

Ce dispositif a été modifié sur la base des constats réalisés pendant la période de mise en œuvre 2014-2023 et suite au vote du Plan d'Action départemental pour la Ressource en Eau du Vaucluse mettant en avant l'importance de mieux préserver les zones humides :

- élargissement des sites bénéficiant du dispositif : zones humides prioritaires, ENS biodiversité, ENS pédagogiques et sites/paysages emblématiques ;
- modalités de gestion des sites revues et aides financières dédiées ;

- accélération de la politique foncière et budget spécifique réservé.

Une nouvelle zone de préemption ENS a été créée sur la commune de Sérignan-du-Comtat, en vue de la protection de l'étang du Ruth.

Quatre projets d'ENS sur des zones humides prioritaires ont été accompagnés.

Dans le cadre des continuités écologiques, le Département a proposé sa candidature à l'appel à projets Eau et Biodiversité de l'Agence de l'eau.

Le projet « La trame turquoise trace sa route en Vaucluse », a été sélectionné par le jury de l'Agence de l'Eau. ■

PERSPECTIVES 2024

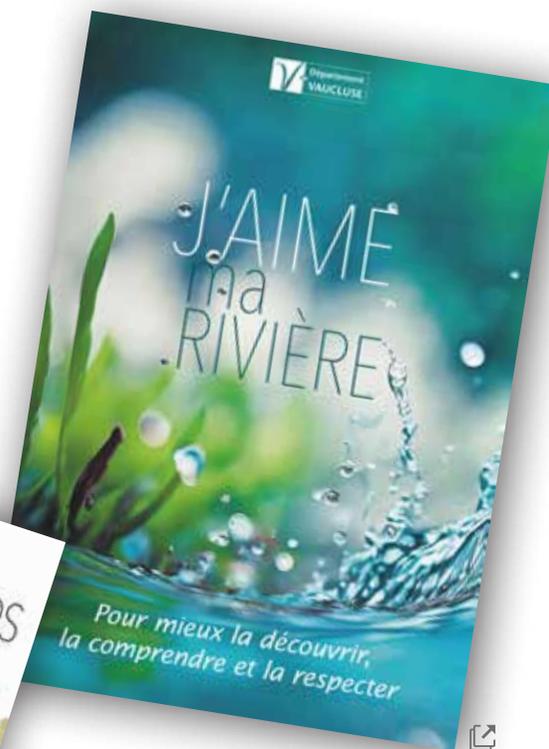
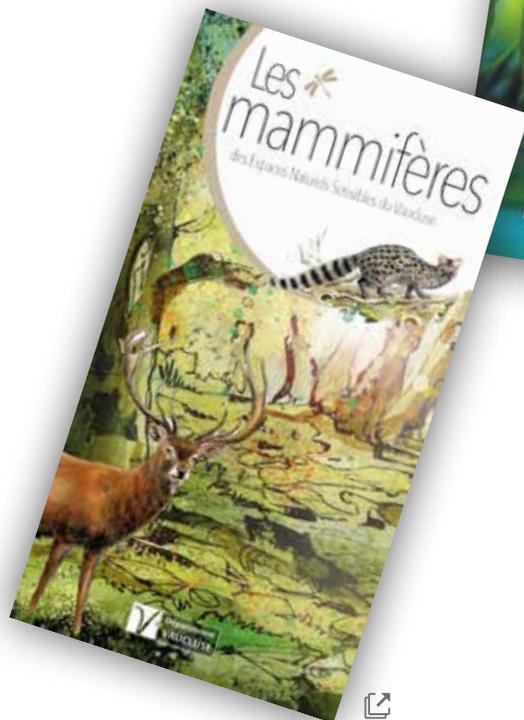
Trame turquoise

Le projet « La trame turquoise trace sa route en Vaucluse » sera mis en œuvre (études, travaux, et aménagements) en coopération entre le Pôle Développement et le Pôle Aménagement, avec un financement de 70 % de l'Agence de l'eau.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Découvrez

le Guide “*J’aime ma rivière*”
et
le dépliant “*Les mammifères*”



BUDGET

Investissement : **32,1 M€**

Fonctionnement : **1,9 M€**

MISSIONS

- Assurer la conduite de la réalisation des travaux neufs et de réhabilitation des collèges et des bâtiments départementaux
- Contrôler l'état des bâtiments et améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion des bâtiments
- Assurer la gestion du patrimoine immobilier de son acquisition à sa valorisation



RÉNOVATION DES COLLÈGES

▲ RESTRUCTURATION DE L'EXISTANT POUR LE COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY

Le réaménagement du collège Saint-Exupéry à Bédarrides, débuté à l'été 2022 et pour une durée de deux ans, s'est poursuivi en 2023. Ce chantier porté par le Département met l'accent sur le confort thermique et l'étanchéité des bâtiments, mais aussi sur la modification de son aspect extérieur et de ses fonctionnalités. Les collégiens et les enseignants retrouveront des locaux totalement modernisés à la rentrée 2024.



▲ RÉNOVATIONS PRIORITAIRES POUR LE COLLÈGE LOU VIGNARES

En 2023, le Département, dans le cadre de sa politique d'entretien de ses bâtiments a entrepris la restructuration globale du collège Lou Vignarès à Vedène. Ce chantier, d'une durée de 36 mois, a débuté le 20 février 2023. Cette importante opération de réhabilitation est censée permettre à l'établissement de devenir plus confortable et économe en énergie. Plusieurs nouveaux espaces

verront également le jour : création d'un nouveau foyer des élèves, d'une salle informatique et d'une salle polyvalente. ■

CALENDRIER

Entre février et juillet 2023 : mise en place d'un collège provisoire

Août 2024 : fin de la réhabilitation et de la construction du pôle enseignement

Septembre 2025 : fin des travaux de restructuration et d'extension des bâtiments administratifs

Fin janvier 2026 : livraison prévue, démontage, évacuation du collège provisoire et aménagement de la cour et des clôtures



EN CHIFFRES

Collège Saint-Exupéry

8 834 030 €

de budget global

4 037 300 €

consacrés à la réhabilitation

1 504 800 €

de fonds extérieurs mobilisés

Collège Lou Vignares

15 800 000 €

consacrés à la réhabilitation

2 535 530 €

de fonds extérieurs mobilisés

2 546 488 €
consacrés aux petites
réparations des collèges

1 188 895 €
consacrés aux grosses
réparations des collèges

11
collèges concernés

52 612 353 €
de budget global pour la
construction de Memento

10 517 890 €
financés par
le Département

14 835 945 €
de fonds extérieurs mobilisés

PROGRAMME PERMANENT D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION DES COLLÈGES

Le Département procède annuellement à diverses opérations d'amélioration des collèges départementaux qui peuvent concerner la structure du bâtiment, le clos et le couvert, l'amélioration des conditions de vie, et la rénovation énergétique. ■



CONSTRUCTION DE MEMENTO : PÔLE DES PATRIMOINES DE VAUCLUSE



© Agence Gautier + Conquet - AUP ;
Anne Levy Architecture Design et Urbanisme

Les archives départementales vont quitter leurs locaux historiques du Palais des papes qui sont devenus trop exigus et ne répondent plus aux normes de conservation actuelles. Le Département a engagé la construction d'un nouveau Pôle des patrimoines de Vaucluse Memento de 10 600 m² à l'architecture élégante et moderne qui sera situé sur la zone d'Agroparc à Avignon. Il accueillera les 40 kilomètres linéaires de documents conservés aux archives départementales mais aussi une partie des archives du Grand Avignon. ■

CALENDRIER

Phase de préparation du chantier : démarrage le 15 novembre 2022, jusqu'au 15 janvier 2023

Gros œuvre/béton : fin de la réalisation en décembre 2023

Fin des travaux : décembre 2024

Fin des aménagements / déménagement des services : courant 2025

UNE NOUVELLE MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Département construira d'ici 2025 un nouveau bâtiment, d'une surface de 3 800 m², qui abritera une MDPH plus vaste, plus fonctionnelle et plus moderne, mais également le reste des services de la direction de l'Autonomie.

Ce bâtiment sera situé à proximité du site Limbert à

Avignon qui accueille les services du pôle Solidarités du Département, ainsi que l'Espace Départemental des Solidarités (EDeS) d'Avignon Est.

L'année 2023 a permis de finaliser les études de maîtrise d'œuvre et d'obtenir les autorisations nécessaires. ■

MISE EN SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS ET ACCESSIBILITÉ

En 2023, comme chaque année, le Département a engagé des travaux visant à assurer la maintenance préventive et corrective de ses équipements. Parmi les principaux axes, figurent :

- la révision du clos couvert des bâtiments (isolation, étanchéité...);
- la performance énergétique des équipements techniques liés à l'exploitation et leur mise en sécurité (réfection de chaufferies, remplacement des équipements défectueux...);
- la mise en conformité technique, électrique, les ascenseurs, la sécurité incendie et les portes et portails automatiques...;

- les divers aménagements extérieurs : réfection de cours, parkings, la création de préaux ;
- les aménagements et restructurations liés aux évolutions pédagogiques des collèges (espaces scientifiques...) ou sanitaires (traitement des déchets);
- les travaux d'accessibilité handicapés : le Département mène un programme régulier de mise aux normes et d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (80 bâtiments sont inscrits dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée - Ad'Ap). ■

PERSPECTIVES 2024

- Démarrage des travaux de l'extension du bâtiment du Service du Livre et Lecture de Sorgues ;
- Construction de la nouvelle Maison de l'Autonomie à Avignon ;
- Réhabilitation du Centre Départemental de Plein Air et de Loisirs de Fontaine de Vaucluse.

EN CHIFFRES



© Agence Leteissier - Corriol

8 834 030 €
de budget global consacré
à la construction de la
nouvelle MDPH

13 243 €
financés par le Département

6 385 150 €
consacrés aux travaux
de mise en sécurité des
bâtiments

Accessibilité

39
aménagement réalisés

55%
de bâtiments aux normes



HABITAT

BUDGET

Investissement : **1,2 M€**

Fonctionnement : **0,2 M€**

MISSIONS

- Développer l'offre et l'accès au logement
- Permettre le traitement des difficultés des ménages en situation de fragilité sociale ou économique liées au logement
- Lutter contre la précarité énergétique et favoriser la transition énergétique liée au logement



©Sylvie Villegier

SOUTIEN À LA PRODUCTION ET LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le Département a poursuivi son soutien aux opérations de production de logement sociaux qu'elles soient des opérations nouvelles ou des opérations d'acquisition - amélioration d'anciens logements.

836 690 € de subventions ont ainsi été votées en soutien à la production de logements PLUS (Prêt

Locatif à Usage Social) et PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) menés par des bailleurs publics.

Plus de 120 k€ d'aides aux travaux de rénovation ont été allouées à des propriétaires bailleurs privés qui conventionnaient leurs logements dans le cadre du PIG et des OPAH. ■



EN CHIFFRES

318
logements PLUS-PLAI
financés par le Département

52
logements locatifs privés
conventionnés aidés

128 545 €
consacrés aux travaux de
rénovation

Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE)

3 301

conseils personnalisés

580

accompagnements à domicile

Schéma départemental des gens du voyage

11

aires d'accueil, pour les gens du voyage, ouvertes en 2023

265 000 €

subventionnés pour l'aire de « grand passage » à Bonpas

ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Le Département, chef de file dans la lutte contre la précarité énergétique, a accompagné à leur domicile de 256 ménages souffrant du froid et/ou ayant des factures énergétiques trop importantes.

Le Département a poursuivi en 2023 le portage du service public « France Renov' », permettant d'informer, guider et accompagner les particuliers dans le projet de rénovation énergétique de leur logement (SARE).

Le Département a maintenu son aide aux investissements des particuliers pour les travaux de rénovation énergétique de leur logement : près de 500 k€ d'aides aux particuliers dans le cadre du (DDSE). ■



MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES GENS DU VOYAGE 2021-2027

En mars 2023, la Commission consultative des gens du voyage a lancé officiellement l'animation des groupes de travail prévus au schéma départemental. Ainsi, ce sont 4 groupes qui se sont réunis tout au long de l'année sur les thèmes de la sédentarisation, des aires d'accueil, de l'urbanisme, et des accès aux droits. Elus et techniciens ont pu échanger et se nourrir

d'expériences d'autres territoires, agrémentées de visites. Le Département a subventionné l'investissement du Grand Avignon pour la création de la première aire de « grand passage des gens du voyage » à Bonpas.

Enfin, il a poursuivi son aide aux gestionnaires (EPCI) des aires d'accueil. ■

PERSPECTIVES 2024

- Plan Départemental de l'Habitat
- Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

La remise à jour de ces deux plans sera lancée au second semestre 2024.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Découvrez

la Publication réalisée avec l'Agence Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) sur la précarité énergétique en Vaucluse





AU SERVICE DES COMMUNES
ET DES INTERCOMMUNALITÉS 



MISSIONS

- Garantir un appui en ingénierie à destination des 151 communes et des 14 EPCI du Vaucluse ;
- Apporter une assistance technique, et plus précisément des prestations de voirie réalisées par les agences routières départementales dans le cadre du Dispositif d'Assistance aux Collectivités Territoriales (DACT) aux 82 communes et aux 5 EPCI éligibles ;
- Contribuer au développement territorial sur tous les types de projet ;
- Faciliter l'émergence de projets portés par les maîtres d'ouvrage publics ;
- Proposer une offre de service en ingénierie publique la plus large possible, basée sur les ressources locales et le principe de mutualisation grâce à un réseau de 21 partenaires.

Après une année d'activité, les saisines d'accompagnement par les communes et les EPCI permettent, de par leur volume, de confirmer que le besoin existe et plus particulièrement au sein des collectivités présentant un déficit d'ingénierie. Les communes de moins de 2 000 habitants sont les plus représentées en nombre de bénéficiaires et sur tous types de projets. La plateforme représente un appui aussi bien en ingénierie territoriale (stratégie), qu'en ingénierie technique (aide à la conception et à la réalisation d'une opération). Vaucluse Ingénierie s'est adapté à ses bénéficiaires, en développant de son côté une offre de service directe, complémentaire à celle offerte par le réseau de ses partenaires.

Illustration par une expérience sur une commune de 300 habitants :

Un hôtel-restaurant a été transformé et rénové en centre d'accueil multi-activités dans une zone de montagne. Une étude de marché des activités à développer et une étude de pré-faisabilité sur la rénovation du bâtiment ont été réalisées respectivement par la CCI et le CAUE. Vaucluse Ingénierie, chargé de la coordination des partenaires et de l'ingénierie financière a pour objectif d'apporter au Maire tous les éléments d'aide à la décision pour la continuité du projet. ■

EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR VAUCLUSE INGÉNIERIE

- Création d'un gîte d'étape pour cyclotouristes et randonneurs
- Création d'une maison de santé
- Aménagement d'une place de village
- Réhabilitations et reconversions de bâtiments anciens

PERSPECTIVES 2024

A la fin 2023, l'Assemblée Départementale a approuvé à l'unanimité l'évolution de la plateforme Vaucluse Ingénierie vers une agence technique départementale sous statut d'établissement public administratif avec autonomie juridique et financière.

Ses domaines d'intervention porteront sur la voirie et le vélo, l'aménagement d'espaces publics et les bâtiments ainsi que les équipements publics.

L'agence Vaucluse Ingénierie fournira des prestations en ingénierie stratégique, technique, juridique et financière dans le cadre juridique sécurisé du « in house » ou quasi-régie à ses adhérents, moyennant le versement d'une cotisation annuelle.

EN CHIFFRES

21
[partenaires](#) 

107
prestations recensées

50 %
d'accompagnement
financier

41
communes dont

32 communes de moins
de 2 000 habitants

2
EPCI

85
dossiers traités

INVESTIR

POUR MIEUX VIVRE
EN VAUCLUSE



COLLÈGES

41

collèges publics

24 008

collégiens à la rentrée 2023

13

collèges privés

6 321

collégiens à la rentrée 2023

372

ATTEE

BUDGET

Investissement : **6,2 M€**

Fonctionnement : **12,9 M€**

MISSIONS

- Assurer la gestion des 41 Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ)
- Garantir une restauration scolaire de qualité
- Investir pour la modernisation et la rénovation des collèges



DES REPAS DE QUALITÉ POUR LES COLLÉGIENS



Un plan pluriannuel d'investissement sur trois ans (2021-2024) est destiné au renouvellement des équipements et du matériel des cuisines et des salles de restauration des collèges publics. Ainsi, ce plan a permis le réaménagement de la zone de cuisson du collège Albert CAMUS, le remplacement des zones de self des collèges Saint-Exupéry, Paul Eluard et Barbara Hendricks. Au collège Jean Garcin le Département a investi dans de nouvelles chaises de restauration.

En 2023, un groupement d'achat de denrées alimentaires a été mis en place répondant aux exigences de la Loi EGALIM par l'achat de produits de circuit court, de produits labellisés, ou encore de produits issus de l'agriculture biologique. Ce sont ainsi plus de 20 sites de production du Département qui ont adhéré à ce groupement en 2023. ■

EN CHIFFRES

777 120 €

investis pour le renouvellement de l'équipement et du matériel des cuisines

1 456 700

repas servis aux collégiens

21

collèges adhérents au groupement d'achat

17,5 %

de denrées locales

13,06 %

de denrées bio

24,79 %

de viandes et de poissons dans le respect de la loi EGALIM

5 868

élèves des collèges publics dotés d'ordinateurs portables

1 465

élèves des collèges privés dotés d'ordinateurs portables

Fonds extérieurs mobilisés

1 293 530 € (FSE)

1 401 002 € (REACT-EU)

279 537 €

de budget participatif pour 23 projets retenus dans les collèges publics

103 580 €

pour 6 projets retenus dans les collèges privés

3^{ÈME} VAGUE D'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE INDIVIDUEL DES COLLÉGIENS



En 2023, le Département a poursuivi les actions inscrites au Schéma Numérique des Collèges 2021-2024 (SNC3). Après la mise à disposition de 8 000 ordinateurs portables à tous les élèves de sixième à la rentrée 2023, la troisième vague d'équipement numérique individuel des collégiens s'est poursuivie avec un objectif d'équipement de tous les niveaux en 2024, soit au total 24 000 élèves du public et 6 000 du privé. ■

BUDGET PARTICIPATIF DES COLLÈGES

Depuis 2020, le Département a mis en place un budget participatif à destination des 54 collèges publics et privés. Ce dispositif vise à associer les membres de la communauté éducative et à les aider à financer des projets portés par chaque établissement.

En 2023, les projets initiés par le budget participatif ont tous été finalisés en octobre.

Le budget participatif a permis, entre autres, l'amélioration du cadre de vie des collégiens à Rosa Parks, l'achat d'une station météo au collège du pays de Sault et la création d'un pumptrack au collège Jean Garcin. ■

PERSPECTIVES 2024

La direction des collèges et des sports travaille sur le nouveau schéma numérique des collèges qui lie le Département et les collèges.

POUR ALLER PLUS LOIN...

MAINTIEN DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR LES FAMILLES

Le renchérissement des denrées alimentaires et de l'énergie augmente les coûts de production des repas. Face à ces hausses, le Département a fait le choix de maintenir le prix des repas pour les familles.

Le Département prend à sa charge cette hausse des coûts, pour qu'elle ne pèse pas non plus sur les établissements scolaires.

61 000 €
pris en charge par le
Département



BUDGET

Investissement : **0,6 M€**

Fonctionnement : **5,6 M€**

MISSIONS

- Accompagner et soutenir les projets et les acteurs de la culture
- Assurer la conservation et la mise en valeur des archives départementales
- Accompagner l'aménagement du territoire en réalisant des opérations d'archéologie préventive
- Valoriser le patrimoine

Stéphane Kocyla - @Luberon.sud.tourisme



CRÉATION D'UN PLAN DE SOUTIEN AU CINÉMA

Le Conseil départemental a adopté son plan de soutien au cinéma et à l'image le 15 décembre 2023. A ce titre une convention de coopération pour le cinéma et l'image animée a été conclue avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée

(CNC), l'État, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le Département des Alpes Maritimes pour la période 2023-2025. Ce plan prévoit notamment la mise en place d'un fonds d'aide à la production. ■

PRÉPARATION DU DÉMÉNAGEMENT DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Un vaste chantier sur les fonds et le reconditionnement, ainsi que sur le récolement systématique des emplacements de chaque document s'est poursuivi. Un suivi des conditions « climatiques » actuelles de conservation des documents a été mis en place. En ce qui concerne le système d'archivage électronique, le projet est en

phase de test avec les paramétrages et premiers versements manuels. Pour le traitement des fonds, la mise à disposition de ressources et le lancement de la salle des inventaires virtuelle s'organisent. La mise en ligne d'instruments de recherche est opérationnelle. ■

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DÉPARTEMENTAL LECTURE ITINÉRANCE (CDLI)

Cette action culturelle au plus près des publics de tous âges, est appelée à se poursuivre sur 2024 et 2025 (3 ans) avec un financement de l'État à hauteur de 60 000 € sur le thème du numérique. Son programme d'actions se décline en 3 axes :

- les valeurs portées par le numérique ;
- l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) ;
- Le numérique ludique et créatif. ■

DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DU PATRIMOINE

En 2023, 54 dossiers ont été instruits au titre de ce dispositif et 13 labels « Patrimoine en Vaucluse » ont été accordés à des ensembles mobiliers et/ou immobiliers remarquables qui caractérisent les différents territoires du Vaucluse.

La mission de l'inventaire général a été poursuivie. Il est prévu une programmation de valorisation autour du patrimoine de l'eau en Vaucluse. ■

EN CHIFFRES

89 700 €

consacrés aux acteurs œuvrant en faveur du cinéma

1 800 ml

de documents reconditionnés par les archives

102

inventaires numérisés par les archives

7

bibliothèques impliquées

19 056 €

financés pour la lecture publique par le Département

766 000 €

allouées en faveur du patrimoine

4 179 719 €

consacrés aux travaux subventionnés au titre du dispositif départemental en faveur du patrimoine

58

objets et ouvrages inscrits à l'inventaire des musées départementaux

51

dossiers de soutien à la restauration instruits

18

opérations archéologiques en cours

391 258 €

alloués au service d'archéologie

369 012€

de recettes générées

202 532 €

de subvention d'archéologie préventive

CONSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Au terme d'une année de réflexion, le Département a décidé de recentrer son action sur les musées qui bénéficient de l'appellation « Musée de France » :

- le musée du Cartonnage et de l'Imprimerie de Valréas,
- le musée-bibliothèque François Pétrarque à Fontaine-de-Vaucluse.
- le musée d'Histoire Jean Garcin 39-45 « L'Appel de la Liberté » à Fontaine-de-Vaucluse.

En 2023, les actions ont porté sur les sites voués à d'autres modèles de gestion.

Ainsi, pour le Musée de la Boulangerie à Bonnieux, le conditionnement des collections a commencé. La destination précise des collections qui iront à MEMENTO, celles qui seront déposées, celles qui seront déclassées est en cours de définition.

En parallèle, par délibération du 14 décembre 2023, le Conseil communautaire de COTELUB a approuvé l'acquisition du Musée de la Vannerie à Cadenet. ■

L'ARCHÉOLOGIE AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE VAUCLUSIEN

Deux fouilles préventives à Entraigues-sur-la-Sorgue, dont l'une pour la Direction de l'aménagement routier et l'autre en collaboration avec l'Institut National de Recherches Archéologiques (INRAP) ont été réalisées en 2023.

Ces fouilles liées au projet d'aménagement d'un centre pénitentiaire situé à la ZAC du Plan à Entraigues-sur-la-Sorgue, ont porté sur une surface d'1,2 ha et ont permis de mettre en évidence des vestiges du premier âge du Fer (VI^e-V^e s. av.J.-C.) ainsi qu'une occupation continue de l'Antiquité tardive (IV-V^e s.) au haut Moyen Âge (VI^e-VII^e s.). Cette succession de sites archéologiques permet aujourd'hui de nuancer notre perception de l'occupation de la plaine comtadine, réputée palustre et longtemps considérée comme peu

propice aux implantations humaines, et fournit de nouveaux éclairages sur les modalités d'occupation de ce secteur au cours des siècles. ■



PERSPECTIVES 2024

Le service d'archéologie poursuivra son activité opérationnelle sur plusieurs chantiers importants avec notamment les travaux de réaménagement de la colline Saint-Eutrope à Orange et les fouilles d'un tumulus pour la Direction de l'aménagement routier dans le cadre du projet de déviation d'Orange.

2024 verra la fin des travaux de restauration des façades du palais des Papes : reprise de l'ouverture au grand public avec une série d'actions (expositions, conférences, visites, escapes game) sur le thème « dire au revoir au palais des archives »

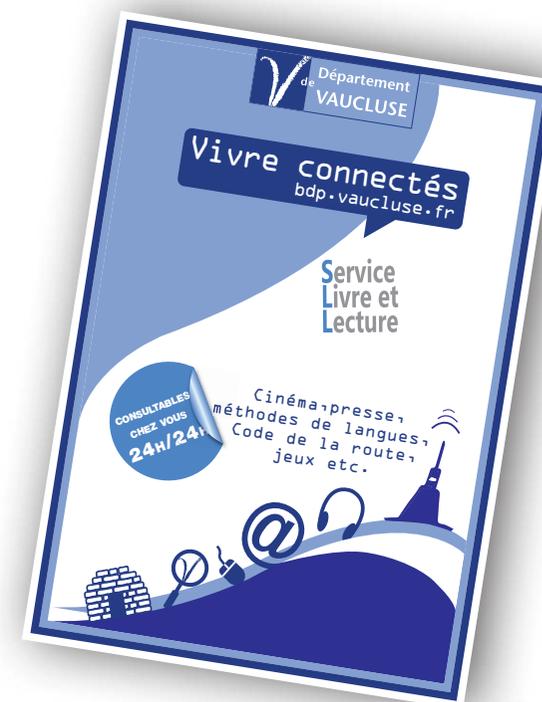
POUR ALLER PLUS LOIN...

PLATEFORME DE RESSOURCES NUMÉRIQUES « VIVRE CONNECTÉS »

Le Service Livre et Lecture de Vaucluse propose une sélection de ressources numériques accessibles à tout endroit disposant d'une connexion Internet. Ce service vous permet d'accéder gratuitement et légalement à une offre de contenus en ligne, accessible sept jours sur sept depuis chez vous. Sept grands espaces sont proposés :

cinéma, presse, musique, livres, arts loisirs et sports, apprentissage, formation continue, jeunesse.

66 bibliothèques sont partenaires.



SPORT & ÉDUCATION POPULAIRE

BUDGET

Investissement : **0,5 M€**

Fonctionnement : **2,1 M€**

MISSIONS

- Investir dans la réhabilitation des équipements sportifs
- Faire rayonner les Jeux de Paris 2024 sur tout le territoire
- Promouvoir et développer les activités de pleine nature
- Soutenir et accompagner les acteurs de l'Éducation Populaire en Vaucluse



© Damien Rosso

LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : LEVIERS DE VALORISATION ET DE PROMOTION DU TERRITOIRE

L'article L. 311-3 du Code du Sport indique que « Le département favorise le développement maîtrisé des sports de nature. À cette fin, il élabore un plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature ».

Dans le cadre du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), ce sont sept espaces, sites, et itinéraires, qui ont été identifiés collégialement par la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI).

L'inscription de ces sites doit permettre de favoriser l'accès aux activités de pleine nature pour tous, d'améliorer l'attractivité touristique du territoire tout en garantissant l'intégrité des écosystèmes, l'exercice des autres activités et le droit de propriété. Les huit Espaces Sites et itinéraires inscrits au PDESI 2023 sont :

- Les itinéraires de randonnée pédestre, équestre et VTT ;
- la Grande Traversée VTT de Vaucluse ;
- le Rocher école d'escalade de Croc (Sault) ;
- la Forêt du Groseau (Malaucène) ;
- le parcours d'orientation forêt de Venasque (Saint Didier) ;

- le site Décollage de vol libre de Saint Jean de Sault ;
- le site Décollage de vol libre les Bausses (Rustrel) . ■

EN CHIFFRES

37 000 €
consacrés aux projets
d'activité de pleine nature



© Damien Rosso

4 000 000 €
investis pour le soutien
à la réhabilitation des
équipements sportifs

45
communes labellisées «Terre
de jeux 2024»

2
EPCI labellisés «Terre de jeux
2024»

2 800 km
de chemins de randonnée
balisés et entretenus par le
Département

SOUTIEN À LA RÉHABILITATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : NOUVELLE CAMPAGNE D'AIDE À L'INVESTISSEMENT 2023-2025

Le Département a lancé un nouvel appel à projet (délibération n°2023-264 du 23 juin 2023) pour la réhabilitation des équipements sportifs et

la construction de nouveaux gymnases. Sur le précédent dispositif, dont les travaux prendront fin en 2027, 34 projets ont été soutenus. ■

DYNAMIQUE DES JOP DE PARIS 2024 LABELLISATION «TERRE DE JEUX 2024»

En septembre, le centre départemental de préparation aux Jeux de BMX race à Sarrians a accueilli deux manches de la coupe du monde. En octobre, ce sont les sports urbains qui ont été mis à l'honneur à Cavaillon puis une journée paralympique s'est tenue en novembre à Pertuis. Pour organiser ces manifestations sur tout le territoire, le Département a accompagné les collectivités candidates à la labellisation « Terre de Jeux 2024 ». ■



DISPOSITIF EN FAVEUR DE LA STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE RANDONNÉE EN VAUCLUSE

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) participe à l'équipement et gestion du réseau, la gestion et le partage des bases de données géomatiques et le suivi foncier en accompagnant les communes. ■

PERSPECTIVES 2024

La Direction des collèges et des sports travaille sur la mise en œuvre d'un plan d'actions « Terre de jeux 2024 », autour de manifestations sportives grand public sur tout le territoire départemental en attendant le passage de la flamme olympique le 19 juin 2024.

POUR ALLER PLUS LOIN...

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS

Véritable outil au service du milieu sportif, elle permet de faciliter l'échange entre les comités sportifs du département et d'améliorer l'offre sportive du Vaucluse. Elle contribue ainsi à la cohésion de l'ensemble du milieu sportif vaclusien.

[La maison départementale des sports sur vaucluse.fr](https://www.vaucluse.fr/la-maison-departementale-des-sports) 



INVESTIR

DANS L'HUMAIN POUR UN
VAUCLUSE SOLIDAIRE



BUDGET

Fonctionnement : **65 M€**

MISSIONS

- Déployer une politique de prévention forte pour limiter l'entrée dans le dispositif de protection et la dégradation des situations
- Développer une politique de prévention permettant un soutien précoce et renforcé auprès des familles, pour le bien être global et la santé des enfants



L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE) :

PRÉVENTION ET SOUTIEN EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES FAMILLES

L'année 2023 confirme une tendance à l'augmentation du nombre de mineurs et majeurs pris en charge en protection de l'enfance. Aussi, pour y faire face, 17 places prévues de Lieux de Vie et d'Accueil, 90 places pour Mineurs Non Accompagnés (MNA), 50 places supplémentaires SAPSAD ont été créées.

De surcroît, pour faire face à l'afflux, être en capacité d'accueillir ces jeunes et répondre à nos obligations légales de protection, il a fallu augmenter la capacité d'accueil par des

autorisations provisoires d'extension :

- 5 places à la Pouponnière ;
- 30 places MNA. ■



PROJET DE CRÉATION D'UNE MAISON DE LA PARENTALITÉ À CARPENTRAS

Cette structure, portée par la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin est un véritable lieu d'accueil, d'orientation, où des permanences de partenaires institutionnels et associatifs œuvreront autour de la question de

la parentalité. Elle disposera d'une crèche de 60 places et pourra accueillir des ateliers, des Lieux d'Accueil Enfants Parents itinérants. Cette maison de la parentalité s'inscrit dans la recommandation des 1 000 premiers jours. ■

CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'ORIENTATION : GESTION DES PLACES DISPONIBLES

L'objectif de cette plateforme, mise en place en juin 2023 à titre expérimentale, est d'apporter de la fluidité au dispositif d'accueil qui demeure

saturé du fait de l'augmentation des situations en protection de l'Enfance et ce malgré le nombre de places nouvellement créées. ■

EN CHIFFRES

3 065
enfants et jeunes pris en charge par l'ASE

1 743
enfants confiés à l'ASE

214
enfants MNA

154
jeunes majeurs MNA

1 091
enfants pris en charge en Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO)

231
enfants pris en charge en Aide Éducative à Domicile (AED)

10 998

enfants reçus en consultations médicales (PMI)

935

consultations prénatales

1 880

assistants maternels agréés

29

séances de sensibilisation aux problématiques des conduites addictives

155

professionnels sensibilisés

ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP : MOZAIK, STRUCTURE EXPÉRIMENTALE DE 4 PLACES

Cette structure est innovante car elle regroupe un Institut Médico Educatif (IME) et une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS). Elle répond aujourd'hui à un besoin réel pour des jeunes rencontrant de multiples vulnérabilités : porteurs de handicap, bénéficiant d'une mesure de protection

enfance dont la grande majorité ont des relations familiales inexistantes ou très distendues, dont la plupart d'entre eux nécessitent une prise en charge psychologique voir psychiatrique au regard de leurs troubles et du traumatisme vécu. ■

DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LES ADDICTIONS : STRATÉGIE DE PRÉVENTION DES CONSOMMATIONS À RISQUES AUPRÈS DES PUBLICS DE LA PMI ET DE L'ASE

Plusieurs actions destinées à lutter contre les addictions auprès des publics de la PMI et de l'ASE ont été mises en place :

- sensibilisation des professionnels aux conduites addictives et au repérage précoce et développement d'un socle commun de connaissances sur les addictions ;
- organisation d'un séminaire de retours d'expériences ;
- élaboration d'un questionnaire permettant d'intégrer et de formaliser des outils destinés au repérage précoce des conduites addictives chez les jeunes accueillis par les professionnels des structures ASE. ■



PERSPECTIVES 2024

En 2024, une phase d'expérimentation permettra aux travailleurs sociaux des Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP) et des Instituts Médico Educatif (IME) de se former au référentiel Evaluation Protection de l'enfance, comme le sont les professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), l'Education Nationale et les opérateurs des Service d'Accueil, de Protection, de Soutien et d'Accompagnement à Domicile (SAPSAD) et des Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO).

Une journée porte ouverte sera déployée sur le territoire du Vaucluse pour les professionnels du Département et les Instituts Médico Educatifs (IME) ; les ITEP seront ouverts pour favoriser l'interconnaissance. La Direction enfance et famille en lien avec la Direction de l'action sociale sera chargée de former les professionnels médico-sociaux sur la protection de l'enfance.

POUR ALLER PLUS LOIN...

ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA PROSTITUTION DES MINEURES

« ON SEXPRIME »

Une action a été menée à l'accueil d'urgence du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille dont le programme de prévention concernait la santé affective et sexuelle sur le groupe des adolescents.

Une 2^{ème} action intitulée « Si l'amour m'était conté », a également été menée.



[On SEXprime. Programme de prévention en Santé Affective et Sexuelle \(codes84.fr\)](https://codes84.fr) ↗

BUDGET

Investissement : **1 M€**

Fonctionnement : **66,4 M€**

MISSIONS

- Porter la politique publique de l'autonomie par la mise en œuvre du Schéma départemental de l'autonomie
- Assurer la gestion des aides départementales individuelles en faveur des personnes âgées
- Évaluer les besoins individuels de la dépendance
- Autoriser, contrôler et tarifier les services et les établissements sociaux et médico-sociaux
- Piloter l'offre de structures alternatives aux établissements
- Déployer des dispositifs d'information, de prévention ou d'accompagnement en faveur des publics âgés et de leurs aidants

GESTION DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

A DOMICILE

Le Département instruit les demandes, évalue les besoins via un plan d'aide, décide du montant alloué et verse l'APA. Il accompagne la mise en œuvre du plan d'aide si besoin, en assure le suivi et contrôle l'effectivité de la prestation.

Depuis le 1^{er} octobre 2023, le formulaire unique de demande d'aide à l'autonomie a été homologué CERFA. Il permet de formuler une demande tant auprès du Département (APA) que des caisses de retraite (aides « bien vieillir »). Ce dispositif de simplification, pour le public âgé et les aidants, était expérimenté depuis mai 2022 sur le Vaucluse.

Le dispositif n'a pas évolué en 2023. A noter toutefois l'augmentation du nombre de bénéficiaires à domicile, lié directement à l'évolution démographique.

EN ÉTABLISSEMENT

La dépense a nettement augmenté du fait de la majoration de la dépendance des résidents et surtout de l'augmentation du point d'indice pour les salariés des EHPAD et des Unités de Soins Longue Durée (USLD).

Le nouvel EHPAD « La Durançole » a ouvert ses portes le 26 décembre 2023. ■

EN CHIFFRES

30 824 450 €
pour financer 6 940 droits
ouverts de l'APA à domicile

19 467 227 €
pour financer 4 641
bénéficiaires de l'APA en
établissements

159 449 €
consacrés au soutien à
l'innovation

INNOVATION ET MODERNISATION DE L'OFFRE ET DES DISPOSITIFS

Les 14 projets innovants retenus dans le cadre de l'appel à initiatives lancé en 2022 ont pu mener à bien leurs expérimentations sur 2023 (Assistant numérique pour prévenir les risques de chute, application pour repérer et dépister la fragilité des seniors - ICOPE Monitor, une solution de répis pour les aidants - « les amirelais » d'AMICIAL). Certaines actions se prolongeront en 2024 en déclinaison du Schéma Départemental de l'Autonomie 2023-2028. ■



933 391 €investis pour l'amélioration
du cadre bâti et des
équipements**68**

SAAD transformés en SAD

Plus de 80 000

aidants

261 030 €

dédiés à l'habitat inclusif

55personnes accueillies en
habitat inclusif

AMÉLIORATION DU CADRE BÂTI ET D'ÉQUIPEMENTS EN ÉTABLISSEMENTS AUTORISÉS

43 EHPAD ont pu finaliser en 2023 leurs projets de petits investissements dans le cadre du budget participatif du plan de relance « plus en avant ». Le Département a décidé par ailleurs d'un plan d'investissement de 4 M€ pour contribuer aux projets de réhabilitations ou reconstructions

d'EHPAD habilités à l'aide sociale. En 2023, l'accord a été donné pour une subvention d'1 M€ à l'EHPAD de Cavaillon qui permettra la reconstruction sur un site de deux EHPAD situés actuellement sur Cavaillon et Lauris. ■

MAINTIEN À DOMICILE : LA RÉFORME DES SERVICES AUTONOMIE À DOMICILE

Cette réforme avait connu des premières mesures financières en 2022 (dotation complémentaire, tarif plancher). Elle est entérinée par le décret du 13 juillet 2023 qui précise le cadre des services autonomie à domicile, remplaçant ainsi la terminologie Services

d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et posant les premiers jalons d'une évolution qui doit conduire à un rapprochement avec les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) pour une partie d'entre eux au plus tard au 30 juin 2025. ■

SOUTIEN AUX AIDANTS

Le Département mobilise les aides individuelles existantes pour soutenir les aidants (financement de l'accueil de jour ou de l'hébergement temporaire par l'APA, mise en place de l'aide au répit APA) étant précisé que les lieux d'accueil de jour et d'hébergement temporaire sont autorisés, tarifés et contrôlés par le Département.

Le Département subventionne depuis 2022 une action de balluchonnage permettant à un tiers de venir au domicile suppléer l'aidant sur plusieurs jours. Il finance au travers de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des actions d'aide aux aidants. ■

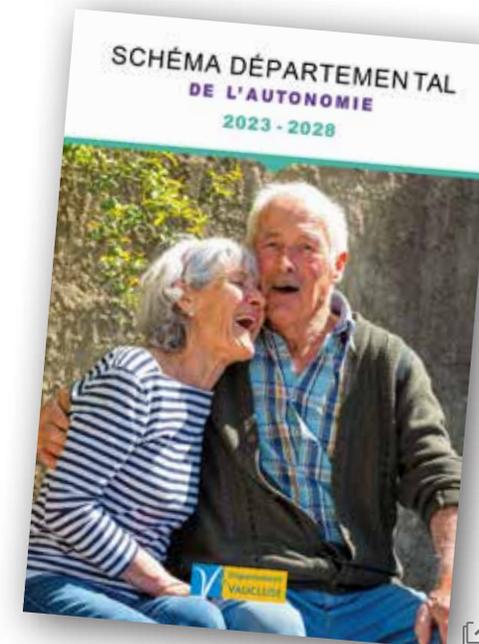
HABITAT INCLUSIF

La programmation 2022-2029 pour l'attribution de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) poursuit son déploiement avec 7 habitats inclusifs en fonctionnement au 31 décembre 2023. A terme, 17 habitats inclusifs regroupant 156 personnes

âgées et handicapées seront en fonctionnement. Le Département verse l'AVP au gestionnaire de l'habitat inclusif, aide qui permet de contribuer à la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée des habitants. ■

PERSPECTIVES 2024

La composition de l'offre est structurée avec de nombreux EHPAD de petites capacités : le territoire recense ainsi 18 EHPAD qui comptent moins de 70 places installées (31 %). Face à ce constat, le Schéma Départemental de l'Autonomie 2023-2028 positionne, au cœur de ses orientations pour les cinq prochaines années, le mouvement de regroupement des opérateurs médico-sociaux. Cette dynamique doit être renforcée pour constituer un levier de performance économique, organisationnelle, de professionnalisation et permettre des gains d'efficacité. 2024 sera une année de travail sur les perspectives opérationnelles de regroupements à construire avec chaque établissement concerné.



POUR ALLER PLUS LOIN...

GARANTIR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

L'affaire dite du « scandale ORPEA » est venue en 2022 bouleverser l'opinion publique et mettre en exergue l'indispensable contrôle des autorités de tutelle sur les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Le plan de contrôle ambitieux du Département et de l'Agence Régionale de Santé, a conduit à pouvoir finaliser en 2023 le contrôle sur pièces de l'ensemble des EHPAD de Vaucluse et à réaliser cinq contrôles sur site en EHPAD.

Le contrôle des établissements n'intègre pas uniquement ces inspections, plusieurs contrôles sont par ailleurs réalisés tout au long de l'année (visites de conformité, contrôles financiers, analyse des remontées des événements indésirables...).

Enfin, il s'agit avant tout de pouvoir accompagner les établissements et services dans des démarches d'amélioration de la qualité des accompagnements. Cet axe de travail est pleinement intégré au Schéma Départemental de l'Autonomie 2023-2028.



BUDGET

Fonctionnement : **77,7 M€**

MISSIONS

- Porter la politique publique de l'autonomie par la mise en œuvre du Schéma Départemental de l'Autonomie
- Décloisonner l'accompagnement des personnes, dans une logique de parcours de vie
- Assurer la gestion des aides départementales individuelles en faveur des personnes handicapées
- Evaluer les besoins individuels de compensation du handicap
- Autoriser, contrôler et tarifier les services et les établissements socio et médico-sociaux
- Piloter l'offre de structures alternatives aux établissements
- Déployer les dispositifs d'information, de prévention ou d'accompagnement en faveur des publics handicapés et de leurs aidants

GESTION DE LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)

L'année 2023 a connu une évolution importante de la PCH qui vient s'ajouter à la PCH parentalité déployée en 2021. Ainsi, est créé un nouveau forfait surdicécité dans le cadre de l'aide humaine de la PCH et une nouvelle aide « le soutien à l'autonomie ».

Cette évolution génère une augmentation des demandes d'aide, une augmentation de la dépense et enfin une évolution des pratiques des professionnels administratifs et médico-sociaux. ■

LES MESURES DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE

L'année 2023 a été une année de bilan et de diagnostic des besoins et de l'offre afin de construire les orientations 2023-2028 et leur déclinaison :

- installation d'un premier lieu de vie pour sept personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme ;
- création de deux nouvelles places d'accueil d'urgence ;
- création d'un foyer d'hébergement « éclaté » de sept places ;
- création de la première Unité de Vie pour Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV) au sein du nouvel EHPAD « La Durançole » qui permettra l'accueil de 10 résidents handicapés dès le début de l'année 2024 ;

- transformation de 12 places de foyer d'hébergement en places de foyers de vie pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes handicapées ;
- pérennisation des places d'accueil de jour au sein de la plateforme innovante Perce Neige. ■



PERSPECTIVES 2024

Le projet de nouvelle MDPH réunira des services et la Direction de l'Autonomie en un même site, et permettra d'améliorer les conditions de travail des agents ainsi que les conditions d'accueil du public et des partenaires. Le permis de construire a été accepté et la première pierre sera déposée en 2024 pour une ouverture du site au 1^{er} semestre 2026.

EN CHIFFRES

2 123
bénéficiaires de la PCH
adultes

18 944 732€
consacrés à la PCH adultes

250
bénéficiaires de la PCH
enfants

2 608 434€
consacrés à la PCH enfants

11 666
personnes accueillies à la
MDP

685
personnes accueillies
au sein des EDeS

POUR ALLER PLUS LOIN...

MDPH DE VAUCLUSE 

ACTION SOCIALE & MÉDICO-SOCIALE

BUDGET

Fonctionnement : **4,5 M€**

MISSIONS

- Proposer un accueil social et médico-social et de proximité aux usagers, à travers les 16 Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS)
- Assurer un accompagnement dans le cadre de la prévention, de la protection et de l'insertion de tous les publics
- Favoriser le développement social local avec les partenaires et les opérateurs locaux



DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE SUR LE TERRITOIRE

La crise sanitaire a mis en exergue les difficultés sociales et médico-sociales déjà bien présentes sur le Département. Pour répondre à ces enjeux, la collectivité a fait preuve d'innovation sociale afin d'adapter l'intervention du Département aux situations des usagers en s'appuyant sur le maillage territorial optimisé des Espaces Départementaux des Solidarités qui sont au nombre de 16 aujourd'hui, plus une antenne.

Cette adaptation passe également par l'amélioration des locaux d'accueil du public pour un meilleur service rendu aux usagers et de meilleures

conditions de travail pour les agents. Ainsi, l'année 2023 a vu les inaugurations des nouveaux locaux de l'antenne de Sault (en janvier) et de l'EDeS d'Apt (en mars).

2023 fait apparaître un accueil toujours massif au sein des EDES nécessitant une professionnalisation plus accrue des agents. Le plan de formation 2024 va s'attacher à développer la montée en compétence des agents d'accueil pour offrir un premier niveau de réponses dès l'arrivée du public voire des orientations vers les partenaires. ■

SOUTIEN AUX ACTEURS PRÉSENTS DANS LES TERRITOIRES RELEVANT DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

En 2023, le Département a maintenu son soutien financier aux acteurs intervenant au sein des territoires relevant de la Politique de la ville, dans un souci de solidarité territoriale.

Au-delà, le Département soutient également les dynamiques territoriales à l'œuvre en particulier dans les territoires ruraux par le soutien aux centres sociaux et aux espaces de vie sociale. ■

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

Le Département, en tant que chef de file de l'action sociale, accompagne et protège les personnes les plus vulnérables. Les professionnels des EDeS sont en relation d'aide directe avec les personnes victimes de violences et travaillent dans ce cadre en collaboration avec les forces de l'ordre et les

juridictions. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, le Département est partie prenante du financement de 2 postes d'intervenant social en gendarmerie et d'un poste d'intervenant social en commissariat (création du poste en septembre 2023). ■

EN CHIFFRES

81 347
accueils physiques en EDeS

104 609
accueils téléphoniques en EDeS

178 411 €
consacrés aux dépenses de fonctionnement des Territoires d'Interventions Médico-Sociales

Politique de la ville

11
contrats de ville signés

344 100 €
financés par le Département

39 130 €
consacrés au financement de postes d'intervenants sociaux en gendarmerie et en commissariat dans le cadre de lutte contre les violences intra-familiales

464 701 €
pour les 679 jeunes
bénéficiaires du FAJ

24 000 €
pour les 1 210 kits sanitaires
distribués

49 374 €
pour les 3 120 paniers
distribués à 1 706 jeunes



REFONTE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL)

Les dispositifs du FSL étaient à adapter aux nouvelles problématiques des Vauclusiens, une refonte du règlement intérieur a été engagée en 2022. Ce travail a été mené sur le premier semestre 2023 et a été mis en œuvre dans un cadre partenarial le plus large possible. Ce nouveau règlement a été adopté par l'Assemblée départementale le 24 juin 2023 et entré en vigueur le 1^{er} juillet. Le nouveau règlement a été élaboré dans l'objectif de prévenir le plus en amont possible les situations d'expulsion et d'agir en vue d'un maintien dans le logement. ■

Aides	Accords	Montant
Maintien logement	226	255 504,00 €
Aides préventives	42	38 504,00 €
Aides spécifiques	16	14 920,00 €
Aides expérimentales	92	54 360,00 €
Aides énergie	2 595	610 050,00 €
Aides eau	1 260	167 102,00 €
Accès logement	1 191	938 404,00 €

MAINTIEN DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

En 2023, le Département a maintenu le financement du FAJ qui est une aide individuelle attribuée sous forme de subventions aux jeunes en difficulté afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, et, le cas échéant, leur apporter des secours

temporaires de nature à faire face des à des besoins urgents. La mise en œuvre de cette aide s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec les Missions Locales du territoire. ■

KITS SANITAIRES ET PANIERS SOLIDAIRES POUR LES JEUNES

Au-delà du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), le Département a souhaité s'engager dans des soutiens spécifiques des jeunes en difficulté, notamment dans le domaine sanitaire. C'est ainsi que, depuis 2021, une action est engagée sur la question de l'accès à l'hygiène et aux soins via la fourniture de kits sanitaires pour les 16-25 ans.

Ces kits sont distribués par l'intermédiaire des Missions locales du territoire et du CROUS. Cette action est développée avec le soutien de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de la Banque Alimentaire.

Dans le cadre de l'élaboration de son Projet Alimentaire Départemental (PAD) lancé en 2019, le Département s'est mobilisé sur la question de la précarité alimentaire et, notamment, celle des jeunes adultes. C'est à ce titre que depuis octobre 2020, 130 paniers par semaine, constitués de fruits et légumes de saison, sont distribués aux jeunes vauclusiens de 18 à 25 ans. En 2023, l'action s'est échelonnée sur 24 semaines.

Ces deux actions s'inscrivent dans le cadre de la Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CALPAE). ■

SOUTIEN À LA MÉDIATION ET À L'INNOVATION NUMÉRIQUES

En 2023, le Réseau des acteurs de l'inclusion numérique, constitué de 10 structures et un coordinateur, a continué de porter l'action d'écriture publique à vocation sociale auprès des usagers les plus vulnérables dans leur parcours d'accès aux droits. Ce réseau, maintenant bien identifié sur l'ensemble du territoire, joue un rôle prépondérant dans la prévention et la réduction de situations sociales de plus en plus complexes dans un contexte de dématérialisation croissante.

Dans ce même contexte, le service internalisé rendu par les 4 Assistants en démarches administratives et numériques, appuyé par l'arrivée en 2023 de 4 conseillers numériques, au sein même des EDeS, répond pleinement à la volonté de réduction des situations de non recours des publics les plus éloignés du numérique et pourtant souvent les plus dans le besoin d'assistance dans leurs démarches d'accès aux droits. ■

EN CHIFFRES

9 526
personnes en fracture
numérique accompagnées

PERSPECTIVES 2024

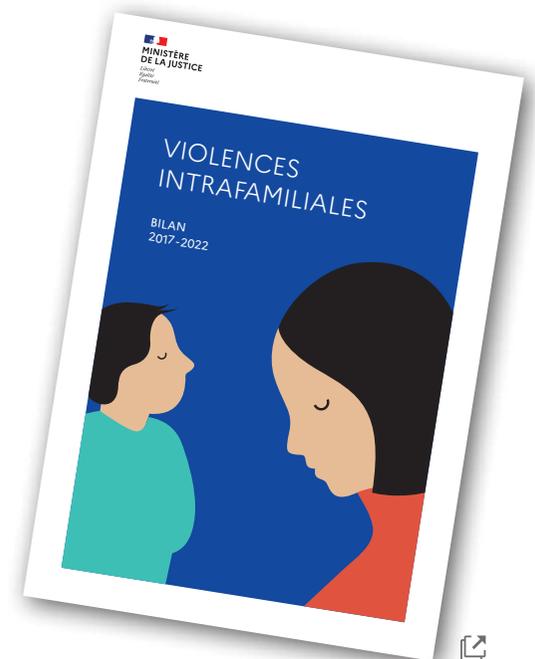
2024 sera l'année du nouveau Schéma de l'action sociale et médico-sociale et de la refonte du règlement départemental du Fonds d'Aide aux Jeunes, mais aussi de l'accompagnement de la nouvelle contractualisation des contrats de Ville « Quartiers 2030 »

POUR ALLER PLUS LOIN...

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES : EXPÉRIMENTATION SUR 3 TERRITOIRES (RÉSEAU VIF)

Parallèlement au travail avec les forces de l'ordre sur la question des violences intra-familiales, le réseau territorial des acteurs interinstitutionnels est à prendre en compte afin d'asseoir une culture commune. C'est pourquoi, le partenariat est un enjeu majeur dans cette problématique. A ce titre, le Département de Vaucluse participe au déploiement de réseaux d'acteurs pour une convergence et/ou une complémentarité des interventions : les réseaux de lutte contre les Violences Intra- Familiales (VIF).

En 2023, 4 réseaux étaient structurés sur le département (Apt, Pertuis, L'Isle sur la Sorgue et Valréas). L'objectif est à terme de couvrir l'ensemble du territoire départemental.



BUDGET

Fonctionnement : **108,3 M€**

MISSIONS

- Mettre en œuvre une politique départementale en matière d'insertion, avec comme axe prioritaire le retour à l'activité et à l'emploi, des bénéficiaires du RSA.
- Positionner les bénéficiaires du RSA au cœur de leur parcours d'insertion en les impliquant et en les responsabilisant à chacune des étapes.
- Asseoir notre chef de filât avec l'écosystème départemental et fédérer l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi du territoire, ainsi que l'offre de service existante.
- Mettre en œuvre des dispositifs visant à lever non seulement les freins périphériques au retour à l'emploi (santé, mobilité, garde d'enfant, formation...) mais également à structurer le « dernier kilomètre avant l'emploi » (immersion en milieu professionnel, contrats aidés, entreprises et associations intermédiaires...).
- Veiller au versement de la juste allocation et au respect par les allocataires de leurs obligations en matière d'insertion.

INTERNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA AVEC LE DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME ACTIVITÉ EMPLOI (PAE)

L'année 2023 a été marquée par la mise en place d'une réforme des modalités d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans le Vaucluse. En effet, le Département a fait le choix de reprendre la gestion directe de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers un retour à l'emploi. Les objectifs de la réorganisation sont les suivants :

- remobilisation des bénéficiaires du RSA vauclusiens vers une reprise d'activité rapide, dès l'entrée dans le dispositif ;
- accompagnement dynamique orienté vers l'emploi et la formation ;
- suivi et évaluation des parcours en continu, en lien avec Pôle emploi et les différents acteurs de l'insertion et de l'emploi du territoire.

Pour ce faire, la collectivité a recruté 23 nouveaux collaborateurs :

- 19 coordinateurs, référents uniques de parcours, garantissant une cohérence à chacune des étapes d'insertion : quatre instructeurs/contrôleurs chargés de vérifier sur pièces la conformité des déclarations effectuées par les bénéficiaires du RSA, l'objectif étant de limiter les risques de fraudes et les indus d'allocation. Les recrutements ont eu lieu en novembre 2023 pour une mise en œuvre de la Plateforme Activité et Emploi au 1^{er} janvier 2024.

Avec l'appui de la DRH, du CNFPT et de France Travail (ex-Pôle Emploi), la Direction de l'insertion et de l'emploi a pu faire bénéficier à ses collaborateurs d'un parcours de formation complet enrichi par la participation de plusieurs partenaires : Région, DDETS, CAF, URSSAF, Réseau Espaces France Service Relais Travail Saisonnier, GEIQ, Mission locale, Club d'entreprises... ■



EN CHIFFRES

17 888
bénéficiaires du RSA

15 264 foyers
allocataires

99 188 611 €
versés au titre du RSA

35 %
taux de sortie positive

81 %
taux de contractualisation

1 195 550 €
consacrés à l'Insertion par
l'Activité Economique

2 899 personnes
salariées dans les structures
de l'Insertion par l'Activité
Economique dont 846
bénéficiaires de RSA

213 200 €
consacrés aux Relais Travail
Saisonnier soit
43 % de bénéficiaires du
RSA

105

structures ayant adhéré au SPIE

550

professionnels inscrits sur la plateforme SPIE

150

collaborateurs réunis lors des équipes projets territoriales

ORGANISATION D'UNE ANIMATION TERRITORIALE AUTOUR DU SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI (SPIE)

La démarche du SPIE repose sur le partenariat entre les acteurs de l'insertion, de l'emploi et les acteurs du monde économique. Le SPIE vaclusien s'est ainsi appuyé sur un consortium d'acteurs (105 membres) avec les 6 membres du comité de pilotage : État, Département, Pôle emploi, Région, CAF, MSA et aussi les missions locales, Cap emploi, CCAS, collectivités, prestataires du Département, acteurs de la formation, SIAE, GEIQ, RTS, entreprises adaptées, représentants des branches professionnelles et des entreprises.

L'animation de la dynamique partenariale s'est concrétisée par :

- l'organisation de plusieurs réunions par bassin

d'emploi avec des équipes projets territoriales ayant mobilisé plus de 150 participants, sur des thématiques telles que la levée de freins périphériques, les SIAE, et la formation.

- la mise en place d'une plateforme collaborative mise à disposition des professionnels (plus de 500 inscrits) afin de partager informations et actualités, d'échanger lors de webinaires animés par le Département, Pôle emploi, la Région ou autres acteurs locaux ou nationaux.
- la mise en place de rendez-vous hebdomadaires « café SPIE » a permis de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs (18 Cafés SPIE ont été organisés en 2023). ■

PRÉPARATION DE LA TRANSITION VERS FRANCE TRAVAIL

Fort de la dynamique partenariale vaclusienne, le Département a été retenu par l'État pour expérimenter la gouvernance de France Travail. La Préfecture, le Département, Pôle Emploi et la Région, pilotes de l'instance de gouvernance FORCEmploi dans laquelle s'est inscrite la démarche SPIE ont fait

évoluer ce cadre de gouvernance pour intégrer les orientations impulsées par la réforme France Travail. Ces travaux ont été présentés en comité de pilotage de FORCEmploi en présence du Haut-commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises, désormais Directeur général de France Travail. ■

PERSPECTIVES 2024

Il est envisagé la mise en œuvre d'un nouveau cadre partenarial avec l'État, au travers d'une « contractualisation pour l'insertion et l'emploi », dont le but est de préparer et assurer la transition vers la mise en place de la réforme France Travail, de développer et améliorer la qualité de l'offre de services pour des parcours plus efficaces mais encore de renforcer les coopérations entre les acteurs et ainsi instaurer une meilleure articulation entre leurs interventions.

POUR ALLER PLUS LOIN...

LES CONTRATS AIDÉS

Afin de dynamiser le recrutement des bénéficiaires du RSA, le Département s'est engagé, avec l'État, dans un cofinancement de dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle. Reposant sur un véritable dispositif incitatif, notamment au regard des taux de prise en charge appliqués pour les CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) et les CIE (Contrat Initiative Emploi), chaque aide à l'embauche mobilisée a permis aux personnes salariées de développer des compétences transférables, de confirmer un projet professionnel ou encore d'accéder à des formations ; mais aussi de répondre aux problématiques de recrutement des entreprises ainsi qu'aux besoins des collectivités.



LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE (SIAE)

Au-delà du cofinancement des CDDI en Ateliers et Chantiers d'Insertion, le Département participe au financement de projets visant l'emploi durable des bénéficiaires du RSA. Cette participation s'inscrit dans une action volontariste du Département visant à favoriser le retour à l'emploi par des mises en situation de travail et fait l'objet d'une évaluation régulière des résultats obtenus sur la base des objectifs de performance fixés.

LES RELAIS TRAVAIL SAISONNIER

Par ailleurs, le Département soutient l'action des 4 Relais Travail Saisonnier implantés sur le Département. Ces structures constituent une interface entre les publics et les employeurs et favorisent le retour à l'emploi grâce à des missions de travail saisonnier répondant aux besoins de recrutement des entreprises locales, principalement dans les secteurs de l'agriculture/viticulture, l'agroalimentaire, la restauration et l'hôtellerie.

**LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
INITIE SON PREMIER PLAN
SANTÉ POUR FAIRE FACE À LA
DÉSERTIFICATION MÉDICALE**



Dr Tatullo, médecin
au centre d'Avignon



Dr Garrigues, médecin
au centre de Cadenet



Dr Chassery, médecin
au centre d'Apt

MISSIONS

- Lutter contre les déserts médicaux
- Permettre aux Vauclusiens éloignés des structures de santé, d'accéder aux soins
- Recruter des médecins salariés du Département
- Redonner de l'attractivité à la médecine générale ambulatoire avec le statut de salarié

Le plan Santé prévoit le recrutement, à terme, de neuf médecins généralistes qui seront répartis dans plusieurs villes du Vaucluse identifiées par l'Agence Régionale de Santé comme en situation de manque critique de médecine générale : le centre-ville d'Avignon et Cadenet, mais aussi Apt et Valréas.

Le 9 février 2023, le premier centre départemental de santé a été inauguré en plein cœur d'Avignon avec le recrutement de deux médecins salariés du Département. Le 25 mai 2023, c'est au tour de Cadenet d'inaugurer son centre de santé, en installant un deuxième cabinet confié à deux médecins.

Enfin, le 1er décembre 2023, Apt a inauguré son centre de santé mais aussi son nouveau centre ophtalmologique en télémédecine, soutenu par la Région Sud, voulant faire ainsi du Vaucluse, le département pilote en la matière à l'échelle régionale.

Enfin, il est prévu également la mise en circulation d'un bus médical avec un médecin et une équipe mobile dont la mission sera d'aller en direction des Vauclusiens les plus éloignés des structures de santé. ■



PERSPECTIVES 2024

Le réseau départemental de santé va poursuivre son action en augmentant le nombre de médecins généralistes dans les centres de santé départementaux. Il vise également à mettre en œuvre le projet du bus médical itinérant sur le plateau de Sault et à ouvrir un quatrième centre de santé sur la commune de Valréas.

EN CHIFFRES

9 575
patients reçus dans
les centres de santé
départementaux

219 140 €
de recettes perçues

7
médecins généralistes en
poste

60 000 €
financés par le Département
pour l'achat de matériel
ophtalmologique pour la
télémédecine

INVESTIR

POUR UNE MODERNISATION
DE L'INSTITUTION
DEPARTEMENTALE

BUDGET GLOBAL
252,8 M€



GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITE ET DEVELOPPER UNE CULTURE DE SERVICE

MISSIONS

- Assurer la bonne circulation et l'orientation des demandes des usagers : courriers, saisines par voie électronique, appels au standard général du Département et accueil physique de l'Hôtel du Département
- Conduire les projets de dématérialisation des flux internes transversaux et ceux en lien avec les usagers
- Développer un contrôle de gestion en appui auprès du DGS et assurer la coordination générale pour la préparation et le suivi des diverses instances de travail et de décision
- Assurer l'information des agents sur leur environnement professionnel et développer des actions de valorisation des pratiques, de partage sur les projets
- Assurer le relais Ressources Humaines des entités DGS et Ressources

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL DE GESTION ÉLECTRONIQUE DU COURRIER

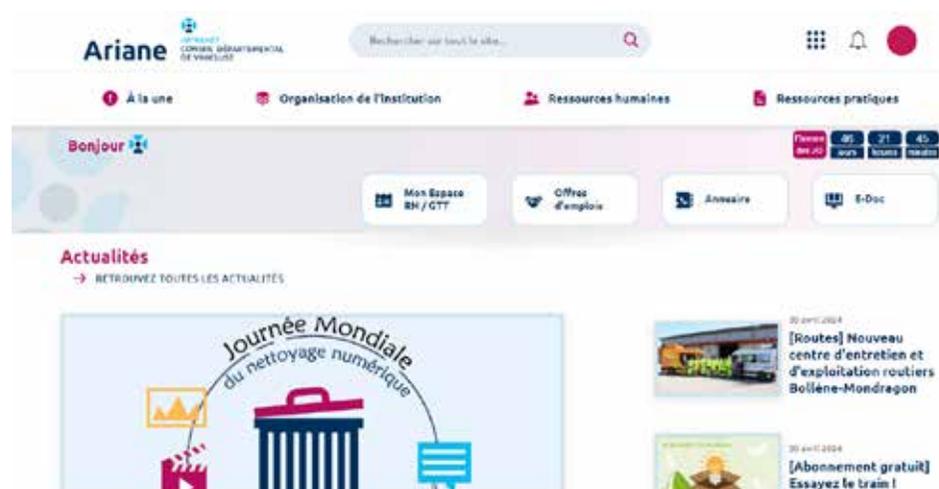
Initié en octobre 2022, le déploiement s'est poursuivi et étendu au cours de l'année avec en particulier l'intégration de l'ensemble du courrier entrant et les formulaires de contact des usagers depuis juin 2023. L'accent a été porté sur l'accompagnement

des utilisateurs par l'organisation de nombreuses sessions de formation et la mise à disposition d'une adresse mail dédiée au traitement de leurs questions. ■

CONTRIBUTION À LA QUALITÉ DES ÉCHANGES ET DES RELATIONS ENTRE LES AGENTS

L'implication de la mission communication interne et du réseau des référents a permis la production de plus de 400 articles relayés dans les 25 lettres d'information «Le Fil d'Ariane» de l'année et disponibles sur l'intranet. Au cours de cette même année, ont été remis en œuvre les temps d'accueil pour les nouveaux arrivants au sein de la collectivité. Enfin, tel qu'annoncé à l'occasion

du Débat d'Orientations budgétaires pour 2023, les services de la Direction du Développement des Territoires et de l'Environnement et la Mission communication interne ont animé une démarche de recueil des idées, suggestions des agents de la collectivité sur le thème du développement durable. Plus de 700 idées exprimées synthétisées sont en cours d'étude. ■



EN CHIFFRES

28 162
documents traités et tracés dans la GEC

231
agents formés lors des 18 sessions organisées

400
articles de communication interne

25
lettres d'information «Le Fil d'Ariane»

40 000

appels entrants

2 541

formulaires contact

193 293

plis affranchis

1 012associations ont déposé
1 415 demandes de
subvention dans le cadre de
la campagne annuelle**227**nouvelles demandes
d'associations**30**associations ont perçu plus
de 75 K€

LE DÉPARTEMENT À VOTRE ÉCOUTE : ACCUEIL ET COURRIERS

L'équipe en charge des accueils de l'Hôtel du Département, de l'Archevêché et du standard général du Département ont traité plus de 40 000 appels et ont accompagné les associations dans le cadre de la campagne de dépôts de demandes de subvention.

Les équipes du courrier ont, de manière exemplaire, accompagné le déploiement de l'outil de gestion électronique du courrier assurant ainsi une traçabilité pleine et entière des courriers entrants au Département. ■

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

La campagne des demandes de subvention aux associations se déroule chaque année du 15 septembre au 15 décembre. Les demandes de subvention sont dématérialisées depuis 2019, grâce au téléservice Vaucluse Services, sur la

base duquel les associations renseignent leur(s) demande(s), par thématique. Les demandes sont ensuite instruites par les services, en vue d'élaborer les propositions de répartition présentées aux élus de l'assemblée départementale. ■

PERSPECTIVES 2024

Poursuite des projets numériques permettant d'envisager une gestion de la relation usagers renouvelée avec la mise à disposition et l'accompagnement à l'utilisation d'outils numériques disponibles, sécurisés pour réaliser et suivre les démarches en ligne à partir du site internet de la collectivité.

OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES À COURT ET MOYEN TERME

MISSIONS

- Accompagner l'optimisation de l'organisation des services départementaux pour permettre une meilleure efficacité du service public
- Travailler à l'attractivité des emplois départementaux dans un contexte de fort renouvellement des effectifs dû au vieillissement des personnels, dont 56% des agents avaient plus de 50 ans au 1er janvier 2023
- Accompagner l'encadrement et les agents tout au long de leur parcours professionnel dans le cadre d'un dialogue social constructif avec les partenaires sociaux
- Veiller aux bonnes conditions de travail des personnels en lien avec les hiérarchies
- Assurer le pilotage et la maîtrise de la masse salariale
- Garantir l'application des droits et obligations tout au long de la carrière

2023 ANNÉE DE REFONDATION DU DIALOGUE SOCIAL

Cette année a été marquée par la mise en place des nouvelles instances de dialogue social : le Comité Social Territorial (CST) et la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de travail (FSSCT). De nouvelles instances, des compétences revues et une nouvelle représentation du personnel issue des élections professionnelles organisées en décembre 2022.

Une année riche en dialogue social avec six séances pour le CST et quatre séances pour le FSSCT. L'occasion de reposer avec les organisations syndicales les principes du dialogue social avec

l'écriture d'une nouvelle charte qui sera signée début 2024. ■



TRANSFORMATION DE LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES (RH)

Dans un contexte de transformation des modes de gestion et d'organisation, la fonction RH doit s'adapter aux nouveaux enjeux du monde du travail, se singulariser par de nouveaux process de recrutement et de fidélisation, par des parcours professionnels valorisés devant permettre de favoriser l'épanouissement des talents. Pour mener à bien ses nouveaux défis stratégiques pour la collectivité, la Direction des ressources humaines

a été placée en 2023 sous la responsabilité d'une Directrice Générale Adjointe en charge exclusivement des ressources humaines.

Donner une véritable dimension partagée à la fonction RH mais aussi renforcer l'efficacité du dialogue de gestion impulsé par la Direction générale, la transversalité avec les pôles mais aussi la convergence, l'optimisation et la simplification des pratiques sont des priorités pour cette Direction. ■

DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Conscient que l'accompagnement des nouveaux professionnels est un enjeu de l'attractivité des employeurs publics, le Département s'engage dans une offre d'apprentissage pour les diplômés permettant d'accéder au métier de travailleur social, métier socle et en tension au niveau national.

Dès la rentrée scolaire 2024/2025 et en partenariat avec l'Institut Méditerranéen de Formation et Recherche en Travail Social, une promotion de 12 apprentis sera accueillie dans les différentes directions du pôle Solidarités. ■

EN CHIFFRES

2 430
emplois permanents

2 011
titulaires

273
assistants familiaux

487
contractuels dont :

31
contrats de projet

2
conseillers numériques

55
Contrats Accompagnement
dans l'Emploi

16
apprentis dont

4
en situation de handicap

143 105 299 €

de masse salariale

2 498

agents rémunérés dont :

1 762femmes moyenne d'âge :
48,71 ans**736**hommes, moyenne d'âge :
49,99 ans**273**

assistants familiaux

806 416 €

de budget alloué CNFPT

852agents formés au moins 1 fois
soit 31,5 % de l'effectif**400 000 €**

consacrés à la formation

115stagiaires accueillis dont 64
dans le secteur Social

DYNAMISATION DE LA GESTION DES EFFECTIFS ET DE LA MASSE SALARIALE

La maîtrise de la masse salariale constitue un enjeu financier important et une priorité stratégique pour le Département. Cet objectif institutionnel est également un objectif collectif porté et partagé par l'ensemble des Pôles. L'axe majeur de la maîtrise de la masse salariale est l'optimisation des emplois. Cette optimisation des emplois vise à

mieux répartir les effectifs et mieux reconnaître par une approche globale et transversale la répartition des emplois afin de répondre aux projets et axes prioritaires de la politique départementale impulsée. L'actualisation du tableau des effectifs réalisée fin 2023 marque l'étape préalable à une gestion dynamique et partagée des effectifs. ■

LE CNFPT : PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le CNFPT est le partenaire formation du Département de Vaucluse. En complément des formations dites catalogue et des formations intra dédiées aux agents départementaux, le partenariat en 2023 a permis de mettre en

place trois itinéraires de professionnalisation des agents départementaux (Itinéraires des agents d'exploitation, itinéraires des CAE/PEC, itinéraires de Coordonnateur de parcours activité emploi). ■

ACCUEIL D'ÉTUDIANTS SUR DES SECTEURS EN TENSION

L'attractivité du Département passe par la valorisation du Département employeur auprès des étudiants et lycéens. Le bureau métiers attractivité développe les liens avec les écoles, universités et assure une présence sur les différents forum métiers et étudiants en lien avec les services. La politique d'accueil des stagiaires est volontariste. Les services se mobilisent pour proposer un accompagnement et faire découvrir l'environnement de la fonction publique territoriale. Une attention particulière est portée sur la valorisation des métiers en tension. ■



POURSUITE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR LA PÉRENNISATION D'UN TÉLÉTRAVAIL CONCERTÉ

Dès 2020, la crise sanitaire a servi de catalyseur pour la mise en place du télétravail au sein du Département de Vaucluse.

L'enracinement du télétravail a été conforté, d'une part, en 2021 avec la mise en place de guides, de formations pour les cadres au titre de la gestion en mode « hybride » et a été formalisé d'autre part en 2022 au travers d'un accord cadre et d'un règlement du télétravail précisant les modalités d'organisation.

Dans une volonté de continuer à améliorer les conditions de travail de ses agents à travers le télétravail, l'administration a poursuivi en 2023 le déploiement des équipements et l'accompagnement des agents dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles.

Par ailleurs, dans un esprit de simplification des démarches, les demandes d'octroi et de renouvellement de télétravail ont été totalement dématérialisées en 2023. ■

EN CHIFFRES

1048
agents en télétravail

PERSPECTIVES 2024

Mise en place du téléservice candidatures

Un des axes de la politique RH d'attractivité est le déploiement d'un téléservice pour publier les offres d'emplois et recueillir les candidatures. Cet outil permettra également de communiquer autour des métiers du Département par la mise en ligne de capsules métiers. Ce téléservice externe et interne optimisera les temps de traitement, il permettra aux candidats de créer un espace pour suivre leurs candidatures, mais aussi aux services d'être informés en temps réel de l'avancée de leurs recrutements.

Le développement d'outils d'analyse et de pilotage : vers un contrôle de gestion sociale

Afin de mesurer l'impact des actions menées dans le cadre de la politique RH, des outils d'analyse et de pilotage seront déployés et permettront de partager, avec les équipes de direction des pôles, des indicateurs sur les effectifs, sur la masse salariale et sur l'absentéisme. Cet outil permettra également d'assurer un suivi dynamique de la masse salariale, enjeux de la maîtrise budgétaire.

La prévention et la santé au travail, une priorité 2024

La collectivité a décidé en 2023 de se doter d'une équipe pluridisciplinaire internalisée dédiée à la santé au travail, mise en place début 2024. Elle permettra de proposer un meilleur suivi médical des agents départementaux mais aussi de développer de nouvelles actions de prévention des risques professionnels.

LE VAUCLUSE A LES MOYENS DE SES AMBITIONS

MISSIONS

- Assurer la programmation, la mise en œuvre et le suivi de la politique budgétaire et financière définie par l'exécutif ;
- Garantir la fiabilité et la sécurité des procédures budgétaires, de la préparation à l'exécution dans le cadre du contrôle du budget de la collectivité, et assurer un rôle de conseil dans la préparation, l'exécution et la prospective budgétaire.

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE PROGRAMMATION DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE+)

Le Département, en qualité d'organisme intermédiaire, est doté d'une subvention globale de FSE+ jusqu'en 2025 grâce notamment aux résultats obtenus précédemment en matière de gestion FSE par l'équipe du BARF (Bureau d'Assistance à la Recherche de Financements / FSE). Si les objectifs déterminés par un organisme d'Etat (la DREETS -Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) sont atteints par le Département, tels que le nombre de chômeurs et d'inactifs accompagnés, ou encore le nombre de

salariés en insertion, la subvention globale sera prorogée jusqu'en 2027 et abondée financièrement. L'objectif principal du FSE+ est d'offrir aux personnes éloignées du marché du travail un accompagnement de qualité vers l'emploi.

Une nouveauté depuis 2023 : le FSE+ permet également de financer des actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. ■

UNE GESTION PLURIANNUELLE EN AP/CP RÉNOVÉE

Le démarrage du processus de rénovation de la gestion pluriannuelle en AP/CP en lien avec les 2 Pôles opérationnels (Pôles Aménagement et Développement) a comme objectif principal, une simplification de cette gestion par :

- un abandon progressif, au cours des prochains exercices, des programmes millésimés au profit de programmes récurrents moins nombreux, ce qui permettra de limiter de façon importante les

mouvements de transfert de crédits entre programmes au cours de chaque exercice ;

- un premier recensement exhaustif auprès des Pôles opérationnels de l'ensemble de leurs programmes achevés précédemment et encore vivants en vue de leur clôture permettant ainsi à la Direction des finances de solder les AP correspondantes conformément à la réglementation. ■



INDICATEURS FINANCIERS : ÉVOLUTION 2022/2023

	2022	2023
Dépenses d'équipement	118,7M€	131,6 M€
Recettes d'investissement (hors emprunts)	41,8 M€	46,1 M€
Taux de réalisation dépenses d'investissement (hors dette)	81,10%	78,10%
Taux de réalisation dépenses de fonctionnement	93,80%	96,70%
Taux de réalisation recettes d'investissement (hors emprunts)	80,00%	81,70%
Taux de réalisation recettes de fonctionnement	113,40%	108,40%
Nombre de tiers actifs	27 452	23 091
Nombre d'emprunts en gestion		43
Taux d'emprunts moyen		2,22%
Montant des garanties d'emprunt nouvellement accordées		10,8 M€
Montant du capital restant dû au titre des garanties d'emprunts au 31/12/2023		272,9 M€
Encours total de la dette	163,4 M€	160,8 M€
Mise en réserve du surplus de DMTO permettant un moindre recours à l'emprunt	30 M€	33 M€

PERSPECTIVES 2024

2024 sera l'année de la révision, en liaison avec la paierie départementale, de la convention de service comptable et financier (CSCF) et du protocole de recouvrement, mais aussi la préparation et la finalisation de la convention pluriannuelle à conclure avec le SDIS pour la période 2025-2028.

LIMITER LES RISQUES DE LITIGES INTERNES ET EXTERNES

MISSIONS

- Optimiser et veiller à la sécurisation juridique de l'ensemble des actes pris par la collectivité en matière de commande publique et sur le plan juridique et assurantiel
- Exercer une fonction de conseil, d'expertise et d'assistance auprès des élus, des directions et des services du Département par des avis et analyses juridiques
- Assurer le conseil stratégique et la gestion des contentieux de la collectivité
- Gérer des contrats d'assurances de l'ensemble de la collectivité et assurer conseil et veille juridique en la matière
- Apporter son expertise auprès des services du Département dans la définition de leur besoin et l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises
- Piloter la mise en conformité RGPD du Département et sensibiliser les agents sur les bonnes pratiques via le délégué à la protection des données
- Accompagner et conseiller les services dans leurs interactions avec les autorités administratives indépendantes (CADA, CNIL, ARCOM, défenseur des droits)
- Mettre en place une politique documentaire du Département, à destination des élus, des directions et des services

DÉVELOPPEMENT ET MONTÉE EN PUISSANCE DE LA MISE EN CONFORMITÉ RGPD

Le processus de cartographie des traitements ainsi que la mise en application d'une méthodologie formalisée a permis à l'ensemble des acteurs concernés de mieux appréhender les obligations relatives à la protection des données et leur mise en application opérationnelle.

D'un point de vue organisationnel, une nouvelle procédure – relative à la gestion des violations de données – a vu le jour en 2023. Cette procédure a rapidement pu être mise en pratique et éprouvée en situation réelle apportant ainsi la preuve immédiate de son efficacité. ■

DÉMATÉRIALISATION DES ACTES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Dans le cadre du plan de relance de la transformation numérique, le service de la commande publique s'investit dans une démarche de dématérialisation totale de ses actes.

Une plateforme « e-marchés publics » pour la consultation des marchés publics et le dépôt des offres par voie électronique a été mise à disposition des entreprises et des partenaires. Les marchés

sont désormais télétransmis en Préfecture aux fins de contrôle de légalité.

En 2023, une nouvelle étape a été franchie, grâce au parapheur électronique, qui a permis une dématérialisation de l'ensemble du processus de validation interne et de signature électronique des différents actes de la commande publique. ■

UN NOUVEL ESPACE DOCUMENTAIRE COLLABORATIF POUR LES AGENTS

Afin de faciliter l'accès aux produits et services documentaires (panorama de presse, bibliothèque numérique, dossiers, études...) et favoriser ainsi le partage des connaissances et l'expertise des agents, le service documentation de la Direction des affaires juridiques propose aux élus, directions et services un portail documentaire collaboratif [E-DOC](#) accessible depuis l'intranet de la collectivité. ■



EN CHIFFRES

203
traitements RGPD recensés

12,5 % de score de conformité global au RGPD

40
référénts RGPD

25
agents sensibilisés à la protection des données

200
marchés publics conclus dont 88 avec des entreprises vaclusiennes

116
procédures de marchés lancées

311
panoramas de presse

458
recherches documentaires effectuées

4 472
veilles documentaires

264
contentieux gérés

164
analyses juridiques

83%
de jugements favorables

157
sinistres déclarés et recours directs

36 865 €
d'indemnités perçues par le Département via l'assurance (tiers responsable)

10 592 €
d'indemnités perçues par le Département via le recours direct (sans passer par l'assurance)

SUIVI ET GESTION DES CONTENTIEUX DE LA COLLECTIVITÉ

Le service juridique apporte un conseil stratégique sur la conduite et la rédaction du contentieux. Il réalise les dépôts de plainte au nom de la collectivité et prend en charge le volet juridique des demandes de protection fonctionnelle. Il gère les contrats d'assurances de l'ensemble de la collectivité et assure conseil et veille en la matière. ■

PERSPECTIVES 2024

Il est prévu de poursuivre la stratégie de transformation numérique de la Direction des affaires juridiques avec :

- l'acquisition d'outils de gestion et suivi des contentieux et assurances ;
- l'acquisition d'outils de rédaction et de gestion des marchés publics ;
- le développement de la veille documentaire sur E-Doc (portail documentaire).

Il est aussi envisagé de poursuivre la stratégie de développement durable et d'optimisation de l'achat public par :

- la mise en place d'un schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables ;
- la sensibilisation des directions à intégrer des clauses environnementales dans les marchés.

Sensibiliser les directions à l'acquisition des biens issus du réemploi ou de la réutilisation et mettre en œuvre la déclaration de la part des dépenses relative à l'acquisition de ces biens.

RÉPONDRE AUX ENJEUX NUMÉRIQUES

MISSIONS

- Élaborer les orientations stratégiques et les grandes évolutions du système d'information de la collectivité via le Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) ;
- Mettre en œuvre et maintenir les infrastructures techniques informatiques et les moyens de télécommunication, ainsi que la sécurité du système d'information ;
- Identifier, mettre en œuvre et maintenir les solutions applicatives métiers participant à l'amélioration de l'efficacité de la collectivité ;
- Mettre en œuvre et maintenir les infrastructures techniques informatiques et les moyens de télécommunication, ainsi que la sécurité du système d'information des collèges ;
- Anticiper les évolutions technologiques nécessaires, évaluer et préconiser les investissements du Département et des collèges.

POURSUITE DE LA MIGRATION DES APPLICATIONS DU SECTEUR SOCIAL : ASTASE VERS GENESIS

La phase 2 du volet Personnes Agées et Personnes Handicapées (Allocation Compensatrice, hébergement, foyer logement, placement familial, frais de repas, Allocation Représentative des Services Ménagers, ...) a été réalisée et mise en production en octobre 2023. Quant à la gestion des aides financières (interventions, allocations mensuelles

et secours d'urgence, Techniciens de l'Information Sociale et Familiale, employés à domicile, Secours Exceptionnel de Solidarité Départementale, Fonds d'Aide aux Jeunes, aides hors Département, diagnostics sociaux et financiers), elle a fait l'objet d'un cadrage en fin d'année, pour une mise en œuvre au 1^{er} semestre 2024. ■

EXPÉRIMENTATION DE LA NUMÉRISATION DES DOSSIERS MDPH

La numérisation de l'ensemble des dossiers de la MDPH (environ 38 000 dossiers) conduite en 2023, a permis de garantir un accès à distance de tous les documents pour les agents en situation de télétravail et ainsi contribuer à une meilleure qualité de service offerte aux usagers. Un marché relatif à la numérisation et à la mise en place d'une solution dématérialisée de la classothèque de la MDPH et un

marché innovant de prestation de reconnaissance avancée de documents et d'intégration dans la Gestion Electronique de Documents du logiciel Genesis ont participé à cette mise en œuvre.

La numérisation a été expérimentée sur deux lots de 50 et 100 dossiers avant généralisation à l'ensemble de la classothèque en 2024.. ■

RÉNOVATION DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES ET LES RÉSEAUX

Les opérations de rénovation des infrastructures de bases de données, de stockage et de sauvegarde ont été menées en 2023 afin de pallier à l'obsolescence des matériels pour les cinq années à venir. Aussi, il a été procédé à un changement du stockage virtuel, de façon transparente et sans coupure de production.

Le plan wifi amorcé en 2019 s'est poursuivi en 2023 pour les bâtiments abritant les agences et les centres routiers. ■



EN CHIFFRES

421 534 €

consacré à la rénovation des infrastructures et des réseaux

88 277 €

consacrés à la téléphonie

1 165 510 €

de dépenses d'investissement (hors collèges)

88 959 €

dédiés au matériel télécom

1 637 151 €

consacrés aux logiciels

3 014 649 €

de dépenses de fonctionnement (hors collèges)

2 034 €

de coût SI par agent (F & I)

87%

des agents équipés pour le télétravail

PERSPECTIVES 2024

Il est envisagé le renouvellement du Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Schéma numérique des collègues.

POUR ALLER PLUS LOIN...

AGIR POUR UNE MEILLEURE PRÉVENTION DES RISQUES NUMÉRIQUES

La survenance des risques numériques s'étant considérablement accélérée ces dernières années, le Département a décidé de renforcer et d'adapter ses infrastructures de sécurité par l'utilisation des technologies les plus récentes et s'est résolument engagé dans la mise en œuvre d'une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) se traduisant notamment par un plan d'action sur 3 ans. A ce titre, une campagne de sensibilisation sur les risques numériques en direction de l'ensemble des agents a été réalisée en 2023 et se poursuivra en 2024.



20 %
de mails malveillants

311 810 €
pour la mise en place
du SOC managé
externalisé

39 020 €
dédiés à la
sensibilisation SSI

33 217 €
consacrés à
l'abonnement de
MyPSSI

78 665 €
dédiés au parcours de
cybersécurité

RÉPONDRE AUX BESOINS LOGISTIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

MISSIONS

- Mettre à disposition des services et des élus les moyens qui leur permettent de remplir leurs missions dans les meilleures conditions
- Assurer l'achat, l'approvisionnement, l'entretien et la gestion de tous les éléments utiles au fonctionnement quotidien

MISE EN ŒUVRE DE MESURES EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Les services de la Direction de la logistique ont procédé à la rénovation des éclairages des locaux de l'EDeS de Vaison-la-Romaine et de la salle du Patio sur le site Limas. La rénovation a porté sur le remplacement des éclairages fluo ou à incandescence par de la technologie LED. En outre les parties communes sont dotées de détecteurs

de présence, couplés lorsque c'est possible avec un système crépusculaire. Ces chantiers s'inscrivent dans une logique d'économie d'énergie mais également de confort visuel, les bureaux étant équipés d'un variateur d'intensité en fonction des possibilités. ■

RECOURS AU GROUPEMENT D'ACHAT UGAP POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

Pour ses besoins en électricité le Département a fait le choix d'adhérer à un groupement d'achat national afin de bénéficier de tarifs négociés plus avantageux. Pour en faire bénéficier les collègues publics, la collectivité a choisi de prendre en charge directement le coût d'approvisionnement qui sera intégré au marché à partir du 1^{er} janvier

2025. Cette prise en charge aura en outre l'avantage de neutraliser, pour les établissements, la problématique de la variation du coût de l'électricité. ■

Energie	2022	2023
Consommation annuelle d'électricité	5 079 112 kw	5 120 316 kw
Consommation annuelle de gaz	4 464 887 kw	3 124 327 kw

DE NOUVELLES PRATIQUES AVEC LA CHARTE RÉGIONALE ZÉRO PLASTIQUE

Afin de respecter ses engagements en matière de réduction des déchets plastiques, notamment la charte régionale zéro plastique à laquelle le Département a adhéré, la collectivité s'est engagée à modifier ses pratiques quant à la distribution d'eau potable. D'une part, par la réduction drastique de l'utilisation des bouteilles d'eau en plastique et d'autre part, par un marché boisson qui a intégré de l'eau en bouteille en verre pour l'activité du protocole. Par ailleurs, a été mis en œuvre le remplacement des fontaines à eau à

bonne mise à disposition des usagers par des modèles raccordés au réseau d'eau potable. Sept sites pilotes ont été équipés au premier semestre 2023 par la Direction de la logistique avec le concours de la Direction des bâtiments. Fort de cette expérience, le changement de toutes les fontaines a été décidé et a débuté au second semestre 2023. Le plan d'équipement devrait s'achever au 1er semestre 2024 (72% de l'objectif atteint en mars 2024). ■

PERSPECTIVES 2024

2024 verra le lancement du second marché d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, la poursuite ou le renouvellement des conventionnements avec les EPCI pour le traitement des déchets des sites départementaux ainsi que la participation au plan d'action départemental pour la ressource en eau (axe 3 économiser l'eau - Département exemplaire).

POUR ALLER PLUS LOIN...

RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

Depuis quelques années, la collectivité achète des véhicules électriques dans une démarche volontaire de réduction de ses émissions carbone ce qui lui permet aujourd'hui de disposer d'une flotte électrifiée à hauteur de 10%. Avec la nouvelle réglementation, le Département a décidé d'accélérer l'électrification de la flotte départementale. L'objectif est de réaliser 100% des achats sur ce type d'énergie pour les véhicules légers et utilitaires légers lorsque l'usage le permet. Pour atteindre cet objectif, la collectivité va procéder également à une accélération du déploiement de bornes de recharge pour véhicule électrique (IRVE) sur les sites accueillant le stationnement des véhicules de service.

EN CHIFFRES

324
véhicules

228
véhicules organisés en pool

31
véhicules électrique

17
vélos à assistance électrique

55
bornes installées

95
marchés achat

23
tonnes de papier consommé
soit un coût de 53 000 €

1 090 000 €
consacrés à l'entretien des locaux (nettoyage)

PROMOUVOIR L'ACTION DU DÉPARTEMENT ET LE TERRITOIRE

MISSIONS

- Valoriser auprès du grand public les actions et dispositifs du Département de Vaucluse
- Faire connaître les axes stratégiques arrêtés par la gouvernance
- Informer les citoyens sur les compétences de la collectivité
- Développer l'attractivité du Vaucluse
- Faire la promotion des événements organisés par le Département
- Assurer la gestion du protocole et des relations publiques, l'organisation des cérémonies officielles et des manifestations programmées par le Département sur l'ensemble du territoire

Au cours de l'année 2023, la Direction de la communication s'est investie dans les campagnes de communication suivantes :

- Campagne poursuivie à l'échelle nationale, la communication sur le recrutement de médecins salariés exerçant au sein du Réseau départemental de santé. Cette campagne a reçu le Bronze dans la catégorie « Collectivités locales » aux Grands prix Stratégies 2023 ;
- Campagne de communication, essentiellement digitale, destinée à faire connaître le métier



d'assistant familial, en appui d'une opération de recrutement définie comme prioritaire par le Pôle Solidarités ;

- Campagne de communication relative à l'opération « Le Vaucluse se prend aux Jeux », année préolympique constituée d'une série d'événements grand public (en 2023 : BMX, sports urbains, handisports...) démontrant l'attachement de la collectivité au sport en général et aux valeurs de l'olympisme en particulier ;
- Communication autour des vélo routes du Département, en particulier à travers la valorisation de la mise en service de la passerelle de l'Oiselay et un visuel en 4^e de couverture du Petit Futé Vaucluse 2024 ;
- Communication sur des actions de développement durable à travers un dossier dans « 84 le magazine » et des opérations ponctuelles, afin de valoriser les ambitions de la collectivité en matière de développement durable. ■



EN CHIFFRES

750 000

« 84 le magazine »
distribués

12

campagnes de
communication réalisées

35 000

abonnés au compte
Facebook du Département

277 787

visites uniques sur le site
internet du Département

702 680

pages vues sur le site
internet du Département

55 814

téléchargements sur le site
internet du Département

PERSPECTIVES 2024

En 2024 la Direction de la communication, outre les dossiers récurrents, va poursuivre la communication autour des événements de l'opération « Le Vaucluse se prend aux Jeux », en particulier la Grande fête des vélo routes le 14 avril et le Relais de la flamme olympique le 19 juin puis compléter ses actions autour des vélo routes (nouveau dépliant) et préparer une remise à plat de la communication autour des missions du Pôle Solidarités.

615 000visiteurs sur l'édition 2023
du Salon de l'Agriculture**168**variétés de produits
représentés**38**

producteurs référencés

20producteurs présents sur le
stand du Vaucluse**10 000**

visiteurs à Terroir en fête



© Patrick Urvoy

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT SES PRODUCTEURS AU SALON DE L'AGRICULTURE

Le Salon de l'Agriculture 2023 s'est tenu du 25 février au 5 mars au Parc des Expositions de Paris, Porte de Versailles.

La mission événements et protocole a installé un stand de 185 m² et monté un concept d'Épicerie Gourmande « la Vauclusienne » qui a permis à plus de 50 producteurs de faire monter leurs produits à Paris. Ce sont tous les producteurs qui le souhaitent qui bénéficient de la visibilité apportée par le Département dans la limite des places disponibles.

En 2023 il a été fait le choix de mettre un focus sur la filière apicole. De nombreux apiculteurs ont joué le jeu et ont animé le stand durant tout le salon, et deux modules de l'Épicerie ont été réservés à leurs produits.

La promotion touristique n'a pas été oubliée puisque Vaucluse Provence Attractivité avait, comme chaque année, un espace dédié pour promouvoir et mettre en avant les richesses de notre beau Vaucluse.

En amont, la mission a travaillé avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, la Chambre Régionale d'Agriculture, la Région PACA, le service Agriculture ainsi que la Direction de la Logistique du Département, afin d'établir les différents cahiers des charges permettant le bon déroulement de cette manifestation.

En 2023, un nouvel espace convivial a été créé: deux brasseurs, les vins des IGP Vaucluse, un charcutier, des jus de fruits... ■

TERROIRS EN FÊTE : UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE METTANT EN VALEUR LES PRODUITS DU VAUCLUSE

Terroirs en Fête 2023 a eu lieu les 10 et 11 juin et s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce aux agents de la Mission événements protocole et aux producteurs très impliqués.

[Ce marché géant rassemble des producteurs vauclusiens, dont le chef étoilé Glen Viel, membre du jury de Top Chef, et parrain de l'événement et offre aux visiteurs une opportunité de découvrir et d'apprécier les saveurs authentiques de la région.](#)

Le samedi de 16h à minuit, une soirée musicale a été organisée avec un groupe dans l'espace de restau-

ration, et deux DJ ont animé l'intérieur du marché. Le parrain a été présent toute la journée du dimanche.

Les producteurs inscrits ont été aussi nombreux que lors des éditions précédentes.

La mission événements protocole s'est occupée de la gestion des inscriptions des producteurs, de l'espace restauration, des animations, de l'accueil et de la gestion logistique en général. ■

C'MON VENTOUX : GRANDE FÊTE FAMILIALE ET SPORTIVE

Le dimanche 25 juin, de 10h à 18h, une journée familiale et sportive a été organisée en collaboration avec le service des Sports, le service Environnement du Département, la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin, les Offices de Tourisme, Vaucluse Provence Activité, le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux, les communes de Beaumont-du-Ventoux, Malaucène et Bédoin. Le Département a lancé l'opération baptisée « le Vaucluse se prend aux Jeux » afin de faire briller le territoire et de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'événements sportifs et festifs qui ponctue-



©Regis Cintas Flores

ront les 12 mois qui précèdent l'arrivée de la flamme Olympique le 19 juin 2024. C'Mon Ventoux a été la première manifestation de ce beau programme. La championne spécialiste du sprint, Muriel HURTIS, a permis de donner un caractère prestigieux à cet événement.

La station du Mont Serein a accueilli un large public autour des activités qu'elle propose et de celles mises en place par le Conseil départemental

: animations, spectacles, stands de restauration, produits locaux, sports de pleine nature, détente, loisirs. Les participants ont pu profiter de balades guidées, d'ateliers autour de la faune et de la flore, de la découverte des Espaces Naturels Sensibles. Cette journée a rencontré un vif succès auprès du public qui a répondu encore plus nombreux à l'invitation. La mission événements protocole a participé à l'organisation de cette journée, à sa mise en place logistique et à son animation. ■



©Regis Cintas Flores

ENCHIFFRES

Plus de **3 000**
visiteurs à Terroir en fête



PERSPECTIVES 2024

2024 sera l'année de la création d'un salon des vins avec remise d'un trophée du Département dans le cadre de Terroirs en Fête.

La mission événements protocoles a prévu d'accompagner le Service des sports dans la mise en œuvre du programme « Le Vaucluse se prend aux jeux » : une manifestation par mois jusqu'au 19 juin 2024.

POUR ALLER PLUS LOIN...

ORGANISATION DU SALON DU RANDONNEUR AVEC LA PRÉSENCE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RANDONNÉE

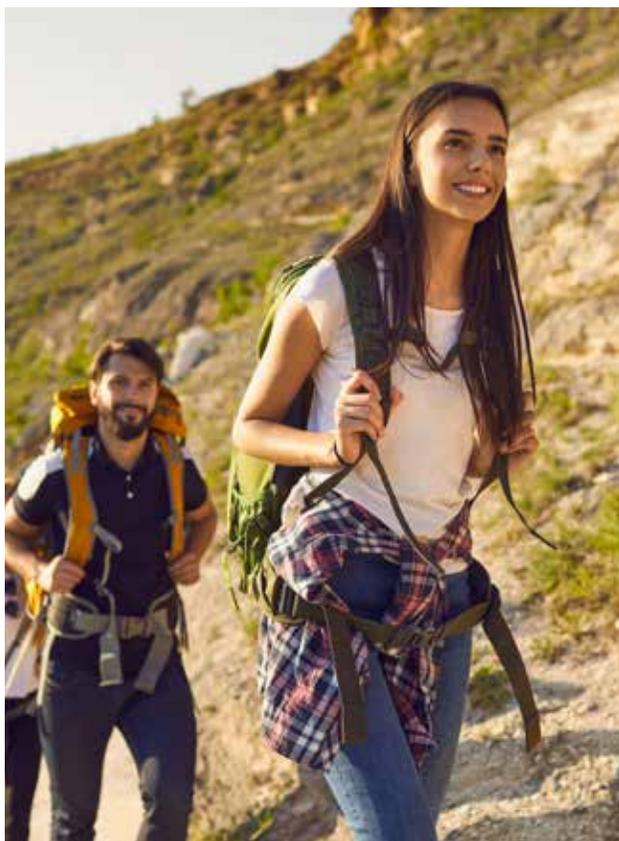
Le Salon du randonneur s'est déroulé du 24 au 26 mars à Lyon.

Le Département de Vaucluse a mis en place un stand de 24m² partagé avec Vaucluse Provence Attractivité.

Des rencontres avec des acteurs vauclusiens du tourisme, ont permis de mieux appréhender la communication sur la randonnée et le vélo et d'identifier quelques pistes d'amélioration de l'offre/communication avec Vaucluse Provence Attractivité.

Des rencontres avec des pratiquants, ont donné l'occasion de mieux mesurer les attentes, de bénéficier des retours d'expériences sur notre territoire, notamment sur l'itinérance pédestre, qui semble ne pas être une pratique de niche.

[Pour en savoir plus](#) 



PARTICIPER

À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES VAUCLUSIENS

POUR LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE
TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA
PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

POUR UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT
DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES



FOCUS SUR L'OBJECTIF N° 5 : ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

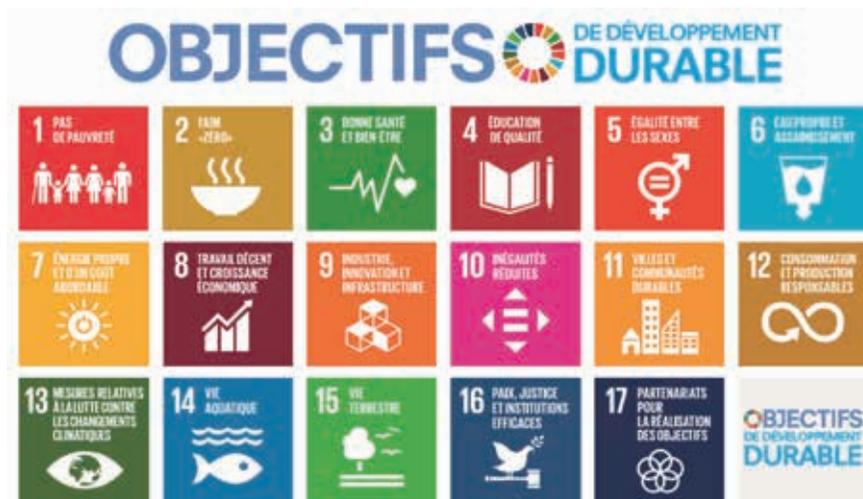
La Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes engage les collectivités à présenter chaque année, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de l'administration, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.



L'AGENDA 21

Le Département s'engage dans une démarche globale de développement durable, en accord avec les orientations de la déclaration de Rio de 1992 ;

tel est l'objectif à réaliser avec l'Agenda 21 pour une prise en compte globale des grands enjeux sociaux et écologiques ■



LE RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

De nombreuses avancées sont réalisées par les services dans la réalisation des projets et dans la gestion quotidienne. Le service Prospective, Soutien aux territoires, Europe, de la direction du Développement et des Solidarités territoriales, réalise chaque année un rapport sur la situation en matière de développement durable ■



LE « 84 LE MAGAZINE » N° 122 CONSACRÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce fut, pour la Direction de la communication l'occasion de présenter toute une série d'actions

et de projets développés ou soutenus par le Département pour préserver l'environnement. ■

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

AUTONOMIE

INTÉGRER LE CONCEPT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DANS LA TARIFICATION ET LE DIALOGUE DE GESTION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Les établissements pour personnes âgées ont pu investir dans le respect de la transition écologique et énergétique, par des dépenses prises en compte dans la tarification et le dialogue de gestion, notamment pour le changement des sources lumineuses, et l'acquisition de solutions permettant de piloter la performance énergétique des bâtiments (domotique gestion et programmation de système de chauffage et/ou de climatisation...).

SPORTS

METTRE EN PLACE LA RÉNOVATION THERMIQUE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AVEC LE BONUS « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

CULTURE

ORGANISER DES FORMATIONS SUR LE THÈME « BIBLIOTHÈQUES ET ÉCO-RESPONSABILITÉ »

La Direction du Patrimoine et de la Culture a organisé la formation des bibliothécaires du réseau du Service livre et lecture les 12 et 13 juin 2023 sur le thème « Bibliothèques et éco-responsabilité ».

SOUTIEN AUX COMMUNES

INCLURE UNE PART DÉDIÉE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DANS LES CONTRATS VAUCLUSE AMBITION 2023- 2025 SIGNÉS AVEC LES COMMUNES

Dans le cadre de la nouvelle phase de contractualisation avec les communes, le Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025, une part minimum de 20% de l'enveloppe de chaque commune sera dédiée à la Transition énergétique et écologique soit un budget global de 6M€.

ROUTES ET VÉLOROUTES

TECHNIQUES PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT : CHARTRE SIGNÉE AVEC LA FÉDÉRATION DES TRAVAUX PUBLICS DE VAUCLUSES

La Direction de l'aménagement routier s'inscrit dans la chartre signée avec la Fédération des Travaux Publics de Vaucluse en privilégiant le recours à des techniques préservant l'environnement : réduction de la température de fabrication des enrobés hydrocarbonés, utilisation de matériaux de remblai issus du recyclage, limitation des distances de transports en encourageant la réutilisation des matériaux sur place, ...

LA « BOÎTE À IDÉES DES AGENTS » UNE INITIATIVE INTERNE

Destinée à identifier et mettre en œuvre des actions engagées dans une démarche de transition écologique dans leur cadre de travail des agents du Département de Vaucluse, plus de 500 idées ont été collectées et concernent la mobilité, l'énergie, le numérique, les déchets ou bien encore les démarches d'information et de sensibilisation. Ces actions se traduisent progressivement par des mesures concrètes aux services des agents (forfait mobilité durable - mai 2023, augmentation du remboursement de l'abonnement Transport de 50% à 75%, dématérialisation des frais de déplacements, développement des outils numériques collaboratifs...).





Rue Viala, CS 60516
84909 Avignon cedex 9
04 90 16 15 00
contact@vaucluse.fr
www.vaucluse.fr

